VOLUME XIX. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 20 JANVIER 1932 — NUMERO 34

Adr... ...dance à ...TE"
...ENTS:
$2.00
$2.50
$3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

UN GOUVERNEMENT UNIQUE POUR LES TROIS PROVINCES DE L'OUEST

C'est ce que propose M. John Bracken, premier ministre du Manitoba, comme mesure d'économie — Cela nous épargnerait des millions

Le premier ministre John Bracken recommande, par mesure d'économie, un seul gouvernement pour les trois provinces des prairies. Il annonce qu'il demandera à la législature, à sa prochaine session, d'inviter les gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan à se joindre au Manitoba pour étudier cette question, en vue de placer devant le public les avantages et les désavantages d'un tel projet.

La proposition de M. Bracken était contenue dans une lettre envoyée au comité législatif de la redistribution des divisions électorales. Ne pouvant assister à la séance de ce comité qui avait lieu mercredi, il le notifiait que non seulement il endossait le plan du procureur général pour réduire le nombre de députés, mais allait beaucoup plus loin et suggérait un seul gouvernement pour les trois provinces.

Trop de députés

Voici cette partie de sa lettre:

"Personnellement, j'aimerais voir le comité aller même plus loin qu'on l'a proposé dans le sens de l'économie. Il y a 181 députés dans les trois législatures des provinces des prairies: 55 au Manitoba, 63 en Saskatchewan et 63 en Alberta. Chacune de ces législatures tient une session par année. Nous devrions pouvoir nous tirer d'affaire avec la moitié de tous ces députés et nous devrions considérer si une législature au lieu de trois ne serait pas à l'avantage général de l'Ouest, y compris du Manitoba.

"Je suggérerais que le comité fasse une recommandation à la législature non seulement en faveur d'un nombre réduit de députés et d'une méthode plus juste de représentation, mais aussi en faveur d'une demande aux autres gouvernements de se joindre à nous pour examiner avec soin toute la question d'un gouvernement unique pour les provinces des prairies, en vue le placer devant le public les avantages et les désavantages, s'il y en a, d'un tel projet.

Sérieuse économie

"Avec près de 100 députés de moins dans les trois législatures, avec une session au lieu de trois chaque année, avec la suppression du triple emploi d'administration, de fonctionnaires, de commissions et de bureaux, avec l'élimination du triple emploi de plusieurs universités et autres départements, — et avec une foule d'autres moyens, — je crois que l'économie immédiate serait considérable, que l'économie finale, avec les années, atteindrait des millions de dollars. Si, de plus, les provinces des prairies pouvaient être en mesure de parler d'une seule voix dans les conseils du Dominion, il me semble que ce serait d'un très grand avantage.

"Je suggérerais que le comité recommande que ce projet soit étudié à fond par un groupe d'hommes représentant les trois gouvernements, en vue de déterminer dans quelle mesure il est avantageux et d'arrêter les démarches nécessaire à faire, au cas où l'on jugerait à propos d'y faire suite."

L'idée de M. Bracken est accueillie de diverses manières. Dans l'ensemble, on n'y est pas trop défavorable, mais plusieurs estiment que les trois provinces actuelles de l'Ouest sont décidément trop étendues pour une seule administration.

UN NOUVEAU CABINET LAVAL

M. Laval aux Affaires étrangères, M. Tardieu à la Guerre, M. Cathala à l'Intérieur

Paris. — Le robuste petit Auvergnat Pierre Laval est redevenu premier ministre de France. Dans le remaniement de son cabinet, il s'est attribué le ministère des Affaires étrangères, que M. Aristide Briand a si longtemps possédé, et il a obtenu que l'ex-premier ministre André Tardieu acceptât le ministère de la guerre, en remplacement de feu M. André Maginot.

M. Tardieu se trouvera donc à aller à Genève comme principal représentant de la France à la conférence du désarmement qui commencera le 2 février.

A l'intérieur

M. Laval s'est départi de l'important ministère de l'intérieur pour le confier à M. Pierre Cathala, jeune disciple du premier ministre et de M. Tardieu. Le ministère de l'intérieur sera peut-être le pivot des élections législatives du printemps prochain.

Le successeur de M. Tardieu au ministère de l'agriculture est M. Achille Fould, jeune sous-secrétaire d'Etat.

La crise ministérielle qui a abouti à ces remaniements, l'une des plus brèves des annales de la République, s'est terminée mercredi soir, comme on le prévoyait. Le nouveau cabinet est le 87e de la troisième république.

La décision de remanier le cabinet a été provoquée d'une part par la mort de M. Maginot et par le mauvais état de santé de M. Briand.

Le nouveau cabinet

Voici la composition du nouveau cabinet:

Premier ministre et ministre des affaires étrangères, M. Pierre Laval;
Intérieur, M. Pierre Cathala;
Guerre, M. André Tardieu;
Agriculture, M. Achille Fould;
Justice, M. Léon Bérard;
Marine, M. Charles Dumont;
Air, M. Jacques-Louis Dumesnil;
Instruction publique, M. Mario Roustan;
Finances, M. Pierre-Etienne Flandin;
Budget, M. François Pietri;
Travaux publics, M. Maurice de Ligne;
Travail, M. Adolphe Landry;
Commerce, M. Louis Rollin;
Marine marchande, M. Louis de Chapdelaine;
Pensions, M. Auguste Champetier de Ribes;
Postes et télégraphes, M. Charles Guernier;
Colonies, M. Paul Reynaud;
Santé publique, M. Camille Blaisot.

AU SECOURS DES NOTRES DE LA SASKATCHEWAN

L'Association d'Education canadienne-française de l'Ontario dépêche un convoi de marchandises

Ottawa. — En réponse à l'appel de secours fait en novembre dernier par l'Association des Canadiens français de la Saskatchewan, au nom de nos compatriotes du sud-ouest de cette province, qui sont dans le dénûment le plus complet à la suite de trois grandes sécheresses consécutives, l'Association Canadienne-française d'Education de l'Ontario a décidé de dépêcher là-bas un convoi de marchandises. Ce beau geste de l'association ontarienne reçut par la suite le plus sincère encouragement et la bénédiction de S. E. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa.

Depuis que l'appel fut lancé en novembre, l'organisation de l'entreprise a été menée très activement. Aujourd'hui, grâce à la bienveillante coopération des deux grands réseaux ferroviaires du Canada, le Pacifique Canadien et le Canadien National, de même qu'à celle de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, de l'Union des Agriculteurs Franco-Ontariens, l'Association des Maraichers de la province d'Ontario et de plusieurs citoyens éminents, et à la charité reconnue, l'Association d'Education peut annoncer que le chargement des wagons à destination de la Saskatchewan commencera le 20 janvier.

Dans une lettre aux Canadiens français de la ville d'Ottawa, des villages, des paroisses des comtés de Russelle et de Prescrott, l'hon. sénateur N.-A. Belcourt, président de l'Association d'Education, expose les détails de l'organisation, et donne tous les renseignements nécessaires à la parfaite réussite d'une organisation aussi louable et aussi digne de mérite et d'attention.

Décédé

L'HON. MAXIME GOULET, qui fut ministre de l'agriculture dans le gouvernement Norquay, en 1880 et 1881.

MORT DE L'HON. MAXIME GOULET

Il avait été député de la législature à 23 ans et ministre de l'agriculture à 25

L'hon. Maxime Goulet, ancien membre de la législature et ancien ministre de l'agriculture dans le gouvernement Norquay, est mort dimanche soir chez lui, rue Alverstone. Il était dans sa 76e année.

Le défunt était né à Saint-Boniface le 28 janvier 1855. Il était petit-fils de Jacques Goulet, Canadien français venu du Bas-Canada, et fils d'Alexis Goulet.

Lui survivent, outre sa veuve: cinq filles et trois fils: Mme J.-B. Burgoyne, Winnipeg; Mme George-B. Munnoch, Calgary; Mme W.-R. Head, Winnipeg; Mme D. Denault, Smooth Rock Falls, Ont., et Mlle Josephine Goulet; L.-Robert Goulet, Rennie, Man.; Elzéar Goulet, Carman, et Alfred Goulet, Winnipeg. L'hon. Goulet avait eu en tout quatorze enfants, mais six sont morts de son vivant.

On sait que la famille Goulet est l'une des plus anciennes de la province. Elle est alliée avec plusieurs autres familles françaises et anglaises, entre autres les McDermot et les Logan, bien connus de tous les anciens. Les Goulet ne sont pas d'origine exclusivement française. Il y a parmi les ancêtres un John Seivewright, d'Edinbourg, Ecosse, qui fut facteur en chef de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Ministre à 25 ans

L'hon. Maxime Goulet est l'un des derniers survivants de ceux qui prirent une part active à la vie publique du Manitoba dans les premiers temps de la province. Il fut élu député de Saint-Vital, en 1878, à 23 ans, et nommé ministre de l'agriculture à 25 ans, en 1880; il était alors député de La Vérendrye. Né en 1855, il avait fait ses études au Collège de Saint-Boniface. A 18 ans, il avait épousé Elise Genthon, fille de Joseph Genthon, juge de paix de Saint-Boniface. Il fut cinq ans au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson avant de se lancer dans la politique. Après avoir été ministre de l'agriculture de 1880 à 1881, il fut réélu dans La Vérendrye, mais renonça bientôt à la politique.

Pendant de longues années, M. Goulet fut ensuite employé dans le service civil du gouvernement fédéral dans le département des terres. En cette capacité il fit plusieurs voyages dans l'Extrême-Nord pour distribuer des scrips. Il fut aussi instituteur pendant une vingtaine d'années.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à Saint-Boniface.

La Liberté prie la famille d'agréer ses sincères condoléances.

Les délégués canadiens à la Conférence du désarmement

Ottawa. — Au cours de sa réponse au Dr Tory, président de la Société Canadienne de la Ligue des Nations, et au Sénateur Beaubien, qui lui ont présenté au Sénat les 480,000 signatures des Canadiens en faveur du désarmement, M. R.-B. Bennett a annoncé quels seront les membres de la délégation canadienne à la prochaine conférence du désarmement mondial. Elle se composera de sir George Perley, ministre sans portefeuille, de M. Maurice Dupré, solliciteur général, et de Mlle N.-W. Kydd, de Montréal.

M. MACKENZIE KING A WINNIPEG

Le chef du parti libéral défend le réseau national — Il critique vivement la politique fiscale et commerciale du gouvernement Bennett

L'hon. W.-L. Mackenzie King a prononcé, mercredi soir, un grand discours devant l'Association libérale du Manitoba, à Winnipeg. Le chef libéral a vigoureusement blâmé le secret dont la Commission royale d'enquête sur le transport entoure ses séances à huis clos.

"Je n'hésite pas à dire que le secret gardé autour des questions qui se rattachent aux grands réseaux est chose inadmissible", dit le chef de l'opposition fédérale. "Si le premier ministre, par ces séances secrètes de la Commission royale, ou par tout autre moyen, tente de faire du système ferroviaire national du Canada le bouc émissaire des conditions que sa propre politique a contribué à amener en ce pays, pour servir les fins d'un monopole du transport au Canada, il rencontrera une telle indignation d'un littoral à l'autre qu'il regrettera d'avoir pris le pouvoir.

"Le parti libéral fera bloc contre toute tentative, quelque déguisée qu'elle puisse être, de saboter le C.N.R. Le Canada ne tolérera pas un monopole ferroviaire où les puissances d'argent tiendront le haut du pavé."

Douane et commerce

Le chef de l'opposition a vivement critiqué la politique fiscale et commerciale du gouvernement actuel. Parlant de la prochaine conférence économique d'Ottawa, il a déclaré que le premier ministre devrait modifier son attitude sur la question du tarif, renoncer à sa politique de "Canada first" et adopter une attitude plus conciliante s'il ne veut pas que la prochaine réunion soit un "fiasco" comme la première.

Le cri de ralliement des libéraux, c'est "le Canada, un pays parmi les pays du monde". S'ils reprennent le pouvoir, ils commenceront par ramener le tarif au même niveau où il était il y a deux ans. La politique protectionniste du gouvernement étouffe le commerce. Ce n'est plus de l'échange, mais de l'exclusion. Le Canada doit se méfier de la politique d'"Empire first"; il doit être prêt à faire affaire avec tous les pays qui sont disposés à conclure avec lui des arrangements avantageux pour les deux parties.

M. King accuse le gouvernement d'extravagance et de gaspillage dans l'emploi des fonds du secours aux chômeurs. Il le blâme aussi de n'avoir pas nommé une commission pour administrer les secours aux chômeurs comme la chose lui a été suggérée. Il demande pourquoi on n'a pas nommé une commission du tarif, surtout en un temps où les taux du change varient constamment et où elle aurait été plus utile que jamais. La loi autorisant la formation de la commission a été adoptée, mais aucun membre n'a encore été nommé.

Un ministre des finances

Le chef de l'opposition trouve qu'il faudrait au Canada un ministre des finances. Pourquoi M. Bennett, qui est débordé d'ouvrage, tient-il à cet important portefeuille? La gravité de la situation financière indique que c'est une question vitale que d'équilibrer le budget. Ce n'est pas le temps de se contenter d'un ministre des finances suppléant et d'un ministre du travail suppléant.

"Le pays réclame actuellement un changement de gouvernement, affirme M. King. Il ne demande pas au gouvernement d'abandonner le pouvoir, mais il lui demande de modifier sa politique fiscale et commerciale. Le contingentement du blé a été proposé à la conférence économique impériale de 1930 et le gouvernement de Grande-Bretagne était alors disposé à favoriser la mesure. Nous avons perdu une magnifique occasion nous avons perdu deux ans. Si l'on veut remplacer le "Canada first" par "Empire first", le Canada ne doit pas être prêt à devenir une unité subsidiaire dans une "holding company" impériale. Nos relations d'affaires doivent être organisées sur un plan mondial.

Le parti libéral, dit en terminant le chef de l'opposition, désire que la prochaine conférence économique impériale soit un succès. C'est pourquoi il veut qu'on abandonne "cet esprit étroit de marchandage mesquin ou fanfaron". Que les députés conservateurs au Parlement travaillent à obtenir du gouvernement qu'il modifie son "attitude extrême" sur la question du tarif afin que la conférence d'Ottawa soit un succès.

L'INTRONISATION DE Mgr VILLENEUVE

La cérémonie aura lieu le 24 février dans la basilique de Québec

Gravelbourg, Sask. — S. E. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque-élu du siège primatial de Québec et jusqu'à ces dernières semaines évêque du diocèse de Gravelbourg, qu'il avait fondé il y a environ deux ans, sera intronisé le 24 février prochain au cours d'une cérémonie solennelle à la basilique de Québec. C'est là ce que Son Excellence a annoncé elle-même à la suite d'une conférence avec Mgr Laflamme, vicaire capitulaire de Québec depuis la mort de S. E. le cardinal Rouleau.

Le nouveau titulaire du siège de Québec prévoit quitter Gravelbourg au cours de la deuxième semaine de février, pour se diriger vers l'est du Canada et finalement à Québec.

L'alliance libérale-progressiste est chose accomplie

Après une longue discussion, la convention du parti libéral manitobain s'est prononcée à une grosse majorité en faveur de l'alliance avec le parti progressiste. De nombreux orateurs ont parlé pour et contre la proposition. Deux amendements, l'un renvoyant l'affaire à six mois et l'autre contestant le droit de la convention de régler ce problème, ont d'abord été défaits. L'alliance a finalement été adoptée par 177 voix contre 59.

On a ensuite procédé à l'élection des officiers; président, J.-Caswell Davis, Saint-Boniface; 1er vice-président, S.-H. Fahrni, Gladstone; 2e vice-président, Narcisse Fournier, St-Boniface; 3e vice-président, A.-J. McLeod, Shoal Lake; secrétaire, W.-J. Lindal, Winnipeg; trésorier, J.-I. Morkin.

PARIS. — On déclare non fondé que la France aurait décidé d'acheter 20,000,000 de boisseaux de blé du Canada.

CHEZ LES OBLATS

Le R. P. Euloge Blanc est nommé vicaire général et le R. P. Augustin Estève son assistant

Rome. — Le R. P. Euloge Blanc, troisième assistant du supérieur général de la Communauté des Oblats de Marie Immaculée, a été nommé vicaire général de la congrégation en attendant l'élection d'un nouveau général, qui sera appelé à succéder à feu Mgr Dontenwill, O.M.I., décédé au commencement de décembre dernier. Le R. P. Augustin Estève, O.M.I., procureur général de la communauté auprès du Saint-Siège, a été nommé assistant au vicaire général. Le conseil supérieur des Oblats de Marie Immaculée se compose donc en ce moment des RR. PP. Euloge Blanc, vicaire général; J. Pietsch, assistant, A. Estève, assistant et procureur général, et Edmond Dubois, économe général. Il se compose normalement du supérieur général, de quatre assistants, d'un économe général et d'un procureur général. L'économe général est en ce moment le R. P. Edmond Dubois, O.M.I.

A la suite de la mort de Mgr Dontenwill, en décembre, le R. P. Servule Dozois, O.M.I., 1er assistant, fut vicaire général intérimaire, le conseil supérieur ne pouvant se réunir en raison de l'absence du R. P. Pietsch, en visite au Canada. Au retour de ce dernier à Rome, et en raison de la mort du Père Dozois, 1er assistant, et du R. P. Belle, 2ème assistant, le R. P. Blanc fut désigné pour remplir les fonctions de vicaire général, avec les PP. Pietsch et Estève comme assistants.

Le R. P. Blanc

Le R. P. Blanc, vicaire général, naquit au diocèse de Digne, en France, en 1871. Il fit sa profession perpétuelle en 1893 et fut ordonné à Rome en 1896. D'abord étudiant à Rome, il fut ensuite répétiteur du scolasticat des Oblats de Rome, puis pendant dix années supérieur du Juniorat de Sancta-Maria, de Vico, en Italie.

Le R. P. Blanc fut ensuite nommé provincial de la province oblate du Midi en France. A l'expiration de son provincialat, il fut nommé maître des novices de la même province.

C'est en 1920 qu'il fut nommé assistant général, à Rome, et c'est là qu'il présida à la fondation de la province d'Italie, qu'il dirigea ensuite en qualité de vice-provincial, jusqu'en 1925.

Depuis cette date, il a visité plusieurs fois les provinces de sa communauté.

S. E. MGR VILLENEUVE ET LE VOYAGE DU "DEVOIR" A DUBLIN

L'archevêque élu de Québec accorde son haut patronage au voyage du "Devoir", organisé en collaboration avec le "Droit", la "Liberté" et l'"Evangéline"

S. E. Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque élu de Québec, a daigné adresser au directeur du Service des Voyages du "Devoir" la lettre suivante:

Evêché de Gravelbourg
le 8 janvier 1932

M. Lafortune,
Directeur des Services des Voyages, le "Devoir",
Montréal.

Mon cher Monsieur le Directeur,

J'apprends avec une vive satisfaction votre intention d'organiser un voyage du "Devoir" en Irlande, à l'occasion du prochain Congrès eucharistique international de Dublin.

Ces grandes manifestations de la piété contemporaine envers Notre-Seigneur en son sacrement d'amour que sont les Congrès eucharistiques internationaux, si propres à réchauffer la foi des catholiques et à frapper d'admiration les non-catholiques eux-mêmes, n'ont pas laissé indifférents les fidèles de notre pays. Depuis plusieurs années ces grandes assises conduisent sur les divers points du globe, qui en sont le théâtre, les plus dignes représentants et de notre clergé et de nos fidèles. Le Congrès d'Irlande en attirera sans doute encore, malgré la crise présente, un nombre appréciable. Il ramènera au pays de leurs pères beaucoup de nos coreligionnaires de langue anglaise, heureux d'aller retremper leur foi sur le sol qui la leur a conservé si héroïquement. Nos Canadiens de langue française eux-mêmes aimeront, dans le geste de la plus éloquente fraternité chrétienne, d'aller là-bas sceller au pied du Tabernacle sur les pelouses de la Verte Erin leur union avec un peuple dont ils ont si souvent admiré le courage tenace, la fidélité religieuse et les vertus familiales.

Pour ces motifs, je loue volontiers votre projet et le recommande particulièrement à tous ceux des nôtres qui sont en état d'en profiter. Et je suis singulièrement honoré qu'on veuille bien demander à l'Archevêque élu de Québec son patronage pour ce Voyage du "Devoir" à Dublin. Il est tout de suite accepté. Sans encore prévoir dans quelle mesure il me sera loisible de me joindre à nos voyageurs, je les bénis à l'avance, leur souhaitant de renouveler à la vieille terre celtique une foi active et une fidélité religieuse aptes à vivifier dans le Christ toute notre vie nationale.

Agréez mes voeux avec l'assurance de mon dévouement en N.-S. et M.I.

J.-M.-RODRIGUE, O.M.I.,
Arch. élu de Québec.

LE PLAN MAJOR PEU EN FAVEUR

Le comité de redistribution le repousse, mais le ministre le soumettra quand même à la Chambre

Le comité législatif chargé de la redistribution des sièges a rejeté le projet de l'hon. W.-J. Major, procureur général, réduisant le nombre des sièges à l'assemblée législative de 55 à 35 et étendant le système de la représentation proportionnelle aux parties rurales de la province par la création de neuf divisions électorales élisant trois députés chacune. Les libéraux, les conservateurs et les travaillistes ont refusé d'accepter les vues de M. Major.

Celui-ci n'en est pas moins décidé à soumettre son projet à la Chambre. Il dit que son acceptation vaudrait à la province une économie de centaines de mille dollars.

Nouvelles divisions

La carte du Manitoba, avec neuf divisions électorales à trois députés chacune, grouperait comme suit les circonscriptions existantes:

1—Swan River, Ethelbert, Roblin, Gilbert Plains et Dauphin.

2—Russell, Birtle, Minnedosa, Hamiota et les parties nord de Virden et Lansdowne.

3—Glenwood, Arthur, Deloraine, Turtle Mountain, les parties sud de Virden et Lansdowne et la partie ouest de Killarney.

4—Cypress, Dufferin, Manitou, la partie est de Killarney et la partie ouest de Morden et Rhineland.

5—Morris, La Vérendrye, Carillon, Emerson et la partie est de Morden et Rhineland.

6—St. Clements, Sprinfield et Rupert's Land.

7—Rockwood, Kildonan et St. Andrews, Iberville et la partie sud de Gimli.

8—Fairford, Fisher, St. George et la partie nord de Gimli.

9—Sainte-Rose, Beautiful Plains, Gladstone, Norfolk, Lakeside et Portage-la-Prairie.

Winnipeg garderait la représentation proportionnelle avec le nombre de ses députés réduit de dix à sept. Il resterait trois circonscriptions à un seul député: Le Pas, Brandon et Saint-Boniface.

UN GRIEF DES PORTS DE L'EST

Ils se plaignent que les exportations de l'Ouest ne passent pas suffisamment chez eux

Halifax. — La "Maritime Transport Commission" et le "Board of Trade" se sont entendus pour soumettre un mémoire conjoint à la commission royale qui enquête sur la situation ferroviaire au Canada. C'est M. R.-K. Smith, député aux Communes, qui a donné lecture du mémoire devant la commission. Il a surtout insisté sur l'importance de diriger les exportations de l'Ouest vers les ports canadiens de l'Est. C'est une politique qui a été énoncée à l'époque de l'union des provinces et qui a toujours été préconisée, mais rarement appliquée dans la pratique. Il y aurait moyen d'établir des taux qui permettraient l'utilisation du Transcontinental National pour transporter les produits de l'Ouest, et plus particulièrement le grain, tout en laissant les bénéfices au chemin de fer. Jusqu'ici les ports américains ont été favorisés par les expéditeurs canadiens: c'est ainsi qu'en 1930 les ports américains ont reçu 67,000,000 de boisseaux de blé canadien et que les ports canadiens ont dû se contenter de 47,000,000 de boisseaux.

Les gens des Provinces Maritimes se plaignent aussi du fait que l'absorption de l'Intercolonial par le Canadien National a assuré un quasi monopole à ce chemin de fer alors qu'autrefois le National et le Pacifique se faisaient de la concurrence pour obtenir le transport des marchandises recueillies par l'Intercolonial. Halifax se plaint d'être le seul port important qui ne soit pas le terminus de nos deux grands chemins de fer. S'il n'y a pas d'autre remède, la commission demande que l'Intercolonial redevienne une voie indépendante.

La gendarmerie à cheval et l'Alberta

Ottawa. — La gendarmerie à cheval du Canada prendra charge de la surveillance dans l'Alberta à partir du 1er avril prochain, en remplacement de la police provinciale de l'Alberta, comme cela existe depuis plusieurs années dans la Saskatchewan. Le gouvernement de l'Alberta paiera $175,000 par année au gouvernement fédéral pour ce service.

VARSOVIE. — Le dernier recensement fixe à 31,927,773 âmes la population de la Pologne, une augmentation de 5,069,581 âmes en ces dix dernières années.

ATHENES. — Le gouvernement du Canada vient de charger son attaché commercial de négocier un traité avec la Grèce.

ECHOS D'EUROPE

Les Anglais se marient jeunes

Londres. — On vient de publier les statistiques annuelles portant sur le détail des mariages célébrés en Angleterre. 639 jeunes filles se sont mariées l'an dernier à l'âge de 16 ans tout juste, qui est la limite légale; 22 jeunes gens seulement sont dans le même cas, et ils épousèrent des femmes de plus de 23 ans. Cinq jeunes filles de 16 ans épousèrent des jeunes gens du même âge, tandis que d'autres épousèrent des hommes de 50 ans!

Le nombre des mariages est en augmentation et surpasse tous les chiffres enregistrés jusqu'à date. Ils eurent presque tous lieu au cours du troisième trimestre.

La réélection de Hindenburg

Berlin. — Après plusieurs jours de délibérations, le chef des nationaux-socialistes Hitler et le chef des nationalistes Hugenberg, annoncent qu'ils ont écrit au chancelier Brüning qu'ils n'acceptent pas son projet de maintenir le maréchal von Hindenburg à la présidence au moyen d'un vote du Reichstag, mais qu'ils ne mettront aucun obstacle à une réélection populaire du président.

Les dettes et les réparations

Milan. — Dans un article de fond, qui paraît bien refléter la pensée du premier ministre Mussolini, le "Popolo d'Italia", organe de M. Mussolini, demande aux nations de prendre des mesures immédiates au sujet des dettes et réparations de guerre, si "elles veulent la survivance de la civilisation occidentale". L'auteur de l'article, qui n'a pas signé, laisse nettement entendre que dettes et réparations de guerre devraient être annulées.

Il serait inutile de convoquer une conférence des réparations à Lausanne, dit-il, si l'on n'a pas au préalable l'assurance que cette conférence prendra des mesures définies. Il ajoute qu'un nouvel examen des points techniques, par des experts, est inutile, parce que ces points sont connus de tout le monde.

M. Briand se retire à la campagne

Paris. — M. Aristide Briand, le "pacifique", retourne à sa ferme de Cocherel, en Normandie. Il a définitivement démissionné à cause de son état de santé, mais ses médecins lui ont donné bon espoir et il a encore confiance de pouvoir remplir des fonctions moins accablantes que celles qu'il a remplies depuis un certain nombre d'années, particulièrement comme futur représentant permanent de la France à la Société des Nations.

Mussolini décoré par le Pape

Rome. — Le premier ministre Mussolini reçut, il y a quelques jours, sa première décoration papale, celle de l'Ordre de l'Eperon d'Or, laquelle n'a été accordée qu'à neuf autres personnes à part lui. La décoration lui fut présentée au palais Vénitien par le Nonce du Pape, le Duc Borgongini.

Au cours de la même cérémonie, le Nonce décora également le ministre des Affaires étrangères italiennes, Dino Grandi, de la Grand Croix de l'Ordre de Pie IX; cette décoration fut aussi accordée à l'ambassadeur Cesare Maria de Vecchi, envoyé italien en Terre-Sainte.

Une belle figure de prêtre alsacien

Le clergé alsacien vient de perdre un des membres qui lui faisaient le plus d'honneur: le chanoine Dornstetter, curé doyen de Masevaux, chevalier de la Légion d'honneur. Son nom fut souvent prononcé durant la guerre. Avec son maire, il accueillit les présidents Poincaré et Clemenceau, les maréchaux Foch et Pétain. Tous le tenaient en très haute estime. Clemenceau avoua un jour au curé doyen de Thann: "Quel homme, ce curé de Masevaux! On ne peut rien lui refuser. Il a même réussi à me faire aller à l'église."

Le vénéré chanoine était presque octogénaire, mais il n'en était pas moins resté fidèle à son poste jusqu'au bout, dévoré d'un zèle sacerdotal que l'âge n'avait pas refroidi; à la veille de la dernière fête de la Toussaint, il était encore resté huit heures à son confessionnal.

Ses funérailles ont été grandioses et émouvantes.

Les chiffres du recensement en France

Paris. — On vient de publier les chiffres du recensement de mars 1931.

La France compte 700,000 Français de plus depuis 1926.

C'est au département de la Seine que revient la palme de l'augmentation de la population, avec un chiffre de 205,218. La Seine-et-Oise occupe le second rang avec 228,092 habitants supplémentaires.

La France compte donc 41,834,935 âmes, dont 38,944,000 Français et 2,890,923 étrangers.

Il est intéressant d'établir une comparaison avec les chiffres du dernier recensement de 1926. A cette époque, il y avait 38,248,255 Français et 2,495,642 étrangers habitaient le pays.

Toutefois, ce recensement nous révèle que si les départements comportant de grands centres sont en augmentation, les départements agricoles sont en sensible diminution. La désertion des campagnes s'est malheureusement accentuée depuis 1926.

La bibliothèque de Napoléon va être vendue à Berlin

Berlin. — Un antiquaire de Berlin, M. Martin Breslauer, avait retrouvé, il y a un an, la plus grande partie de la bibliothèque de Napoléon et de Marie-Louise, ainsi que la collection de cartes de guerre de l'Empereur. Cette bibliothèque, qui avait disparu depuis 110 ans et que l'on croyait perdue, est une des plus belles collections de livres que l'on connaisse. Dès ce printemps dernier, la partie la plus intéressante fut montrée dans une exposition spéciale de la Bibliothèque nationale de Prusse. Mais, c'est seulement aujourd'hui que la collection va être mise en vente. Elle comprend 12,000 volumes, dont 3,500 en maroquin. Sa valeur est estimée à plusieurs millions de marks. Les livres de la bibliothèque privée de Napoléon portent tous l'ex-libris de l'Empereur et la mention: "Cabinet de S. M. l'Empereur et Roi". Parmi les plus belles pièces figurent le livre préféré de Napoléon: l'"Histoire de Rome", de Tite Live, et le cadeau de noces de l'Empereur à Marie-Louise: "Les Monuments de Paris".

57ème Assemblée Générale Annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'actif, qui accuse une augmentation, s'établit à $150,210,246 — Les bénéfices nets s'élèvent à $1,001,940 — Les dépôts forment une somme de $116,417,589 — Excellente situation liquide

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le vendredi 15 janvier, sous la présidence de l'hon. F.-L. Béique, la 57ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice terminé le 30 novembre 1931, révèle une situation tout à fait satisfaisante, en dépit de la dépression économique.

Le compte des profits et pertes fait ressortir à $1,001,940 les bénéfices nets de l'exercice, en regard de $1,024,702 en 1930. Les dépôts forment une somme de $116,417,589, marquant une diminution d'un peu plus de trois millions par rapport à la même date de l'année précédente. Les dépôts courants ont été affectés, naturellement, par la contraction des affaires. Les dépôts d'épargne, qui s'élèvent à environ $89,500,000, à rapprocher de $91,100,000 à la fin de l'exercice antérieur, n'ont fléchi qu'au mois de novembre, à cause de la souscription du public à l'Emprunt national; en août, septembre et octobre, ils étaient en augmentation relativement au 29 novembre 1930. L'actif de la Banque, accusant un accroissement de près de trois millions, s'établit à $150,210,246. L'actif liquide s'élève à $16,358,381. L'actif immédiatement réalisable, qui se chiffre par $78,264,984 en regard de $72,721,566 l'an dernier, représente 57.78 pour cent du passif envers le public, contre 54.98 fin novembre 1930. Les prêts courants et escomptes forment un total de $63,560,303, à rapprocher de $66,424,828 à la clôture de l'exercice antérieur. Cette diminution de $2,864,525 est la conséquence du ralentissement de l'activité économique. Les placements de la Banque se chiffrent par $42,151,836, en augmentation de $8,889,604 depuis un an.

Les actionnaires, après avoir adopté des résolutions de félicitations à l'adresse des administrateurs et de remerciements à l'adresse du personnel, ont réélu le conseil d'administration de la Banque, qui est ainsi composé: l'hon. F.-L. Béique, MM. Armand Chaput, A.-N. Drolet et J.-H. Fortier, sir J.-Geo. Garneau, MM. A.-A. Larocque, Ch. Laurendeau, C.R., et Beaudry Leman, l'hon. D.-O. L'Espérance, M. Leo-G. Ryan et l'hon. J.-M. Wilson.

Distinction

Interrogé, l'élève reste muet.

— Ma question vous embarrasse? demande le professeur.

— Oh! non, M'sieu, c'est pas la question, c'est la réponse.

VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 20 JANVIER 1932 NUMERO 34

La jolie, l'heureuse disposition que d'aimer à lire; avec elle, on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes.
Mme de Sévigné.

LA LIBERTÉ

Le monde appartient à ceux qui savent prendre de la peine et qui, devant l'effort et le sacrifice, ne commencent pas par dire: "A quoi bon?"
J. DE MAISTRE.

QUELQUES POINTS D'HISTOIRE

M. Guillaume Charette, secrétaire de la *Société Historique Métisse*, nous demande de publier la communication suivante:

— Extrait du procès-verbal de l'assemblée de la **Société Historique Métisse** du 19 décembre 1931:

"Les membres de la **Société Historique Métisse** réunis en assemblée ont lu avec la plus grande indignation les calomnies et les insultes tombées de la plume de monsieur Donatien Frémont sur Riel et les Métis et publiées dans les numéros du 9 et du 16 décembre dernier de la **Liberté**.

"Les membres de cette société, qui savent combien l'on a pendant quarante-cinq ans abreuvé les leurs d'humiliations et d'affronts appuyés sur de faux témoignages, protestent énergiquement contre la répétition de ces affirmations mensongères dans un journal tel que la **Liberté** qui se pose en organe d'union de la population française.

—"Ils sont surpris de voir que semblables inepties aient été permises dans les colonnes de ce journal.

"Ils craignent que pareille imprudence va créer une division profonde en soulevant la haine dans une autre partie de notre population, la méfiance et le mépris dans l'autre. Ils craignent une rupture regrettable du faisceau des forces françaises qui compromettra l'avenir de notre race dans ce pays. Pour les membres de notre Société, c'est un acte anti-français qui n'a pas d'excuse. Le seul point, peut-être, qui pourrait justifier monsieur Frémont d'avoir écrit de telles indignités sur Riel et les Métis, est qu'il soit capable d'en produire toutes les preuves et les membres de cette Société attendent ses preuves sur tous les faits énoncés par M. Frémont et qui sont énumérés ci-dessous;

1o. Objurgations et menaces du clergé; 2o. Les droits de propriété accordés par télégraphe; 3o. Obstination de Riel; 4o. Les Métis forcés de prendre les armes et d'apostasier; 5o. Apostasie de Riel; 6o. Prise de possession et profanation de l'église de Batoche; 7o. Instauration d'un nouveau culte; 8o. Riel s'installe au confessionnal; 9o. Les pères et les soeurs prisonniers dans le presbytère de Batoche; 10o. Soulèvement des Indiens par Riel; 11o. Soulèvement insensé des Métis.

"Les Membres de cette Société tiennent à faire remarquer à M. Frémont qu'ils n'accepteront pas d'extraits, ils veulent la reproduction des documents eux-mêmes. C'est ce qui les intéressera, car ils croient connaitre ces documents.

"Inutile pour M. Frémont de se dérober en arrière de tel ou tel historien. Il dira sans doute, pourquoi n'avez-vous pas rectifié ces erreurs dans le temps? C'est parce que nous n'étions pas aussi complètement documentés que nous le sommes aujourd'hui et M. Frémont le sait parfaitement.

"M. Frémont en a trop dit pour reculer ou tenter de s'esquiver, la preuve complète de ses avancés, c'est ce que tout le monde attend et les membres de la **Société Historique Métisse** en particulier.

"Les Membres de notre Société espèrent que M. Frémont aura le courage de sa responsabilité, ils lui assurent d'avance que pour cette fois la lumière sera faite et qu'ils iront jusqu'au bout, quels que soient les moyens qu'ils jugeront nécessaires de prendre pour défendre la mémoire de ceux qui ont tout sacrifié pour conquérir les libertés de l'Ouest canadien et y assurer la survivance de la race française.

"Que copie de cette résolution soit envoyée à la **Liberté**."

* * *

Fermons les yeux sur le ton comminatoire et les termes peu courtois de ce singulier factum. Nous ne sommes pas assez naïf pour emboîter le pas et prendre l'affaire au tragique. Quarante-six ans après les événements de 1885, on doit pouvoir en donner la version véridique sans crainte de déchaîner une guerre civile. On doit pouvoir aussi, entre personnes raisonnables, en discuter froidement, sans se crier des injures.

Mais je dois d'abord un mot d'explication au lecteur qui se demande ce que j'ai bien pu faire pour m'être mis dans un pareil cas. J'ai entrepris, on le sait, de relever les multiples erreurs contenues dans les livres de M. Constantin-Weyer, où Riel et les Métis français de l'Ouest sont présentés sous un jour faux et odieux. Cette bonne action m'a valu tout d'abord de chaleureuses félicitations de la part de mes amis de la *Société Historique Métisse* (voir la *Liberté* du 25 novembre); mais dès l'instant où, pour rectifier les mensonges de l'auteur de la *Bourrasque*, j'ai dit quel avait été, en 1885, le rôle du pauvre Riel sombré dans la folie et entraîné dans la pitoyable aventure que l'on connaît, il paraît que n'est plus moi, mais Constantin-Weyer, qui avait raison... Dès lors, j'ai commis *un acte anti-français qui n'a pas d'excuse*, ma prose n'a plus été que *calomnies et insultes, affirmations mensongères, inepties, indignités sur Riel et les Métis*, etc., etc.

Mon récit concorde cependant avec celui de nombreux auteurs reconnus comme des autorités dans l'histoire de l'Ouest, — ce qui constituerait une circonstance atténuante de première valeur, au cas où j'aurais fait fausse route. Mais voilà que mes honorables adversaires, dans leur impitoyable rigueur, me défendent de me *dérober en arrière de tel ou tel historien*.

Je veux bien me soumettre à cette condition, bien que je l'estime injuste et tyrannique. Un journaliste n'est pas tenu de posséder la science de l'historien et il a parfaitement le droit de s'appuyer sur les spécialistes reconnus. D'autant plus que Dom Benoît, le Père Jonquet, le Père Morice, le Père Lecompte, le Père Le Chevallier, le Père Le Jeune, et tous les historiens anglo-protestants, — Begg, Newton, Mulvaney, etc. — ne sont, que je sache, ni des imbéciles ni des imposteurs.

Avant d'écrire sur le soulèvement de 1885, j'ai tenu à en faire une sérieuse étude personnelle. J'ai passé de longues heures sur les pièces du procès de Régina, sur les brochures et les collections de journaux du temps. Des amis très obligeants ont bien voulu m'aider dans mes recherches et m'ont facilité l'accès à certains documents inédits d'une valeur historique exceptionnelle.

* * *

Il ne saurait être question de fournir toutes les preuves. Un choix s'impose. Des documents qu'on peut dire classiques, je n'utiliserai que le compte rendu officiel du procès de Régina. Les documents inédits dont je ferai état sont: 1e, une lettre de Mgr Grandin du 12 juillet 1885; 2e, la formule de rétractation et d'amende honorable composée par le même; 3e, la *Petite Chronique de Saint-Laurent* pour 1885, rédigée par le Père Fourmond; 4e, le *Codex Historicus de Saint-Laurent*, par le même; 5e, le Journal de captivité du Père Végreville; 6e, le Décret authentique du Gouvernement Provisoire du 10 avril 1885 constituant le Père Végreville prisonnier.

L'original de la *Petite Chronique de Saint-Laurent* et celui du *Codex Historicus de Saint-Laurent* sont conservés à l'Ecole Saint-Michel de Duck Lake. A la fin de chaque année, le Père Fourmond inscrivait sur le registre paroissial un résumé des faits les plus saillants des douze mois écoulés. C'est le recueil de ces précieuses annales qui forme la *Petite Chronique de Saint-Laurent*. Les autres documents se trouvent aux archives de la Maison Provinciale des Oblats à Edmonton.

Pour ce qui est de la reproduction de ces documents au complet, ces messieurs de la *Société Historique Métisse* savent qu'elle est matériellement impossible dans un journal, et d'ailleurs parfaitement inutile. On me pose onze questions précises. Pour y répondre d'une manière intelligente, il me faut bien extraire des documents les passages qui constituent ma réponse et ma justification sur chaque point.

Nous prenons naturellement pour acquis que Mgr Grandin et ses missionnaires, — témoins oculaires ou acteurs des faits qu'ils rapportent, — sont des hommes dont nous n'avons pas de raison de suspecter le témoignage. On peut admettre aussi sans trop de risque que les témoins appelés à déposer sous serment à Régina n'ont pu s'entendre pour se parjurer en bloc et dans le même dessein.

Pour écarter tout malentendu possible, je tiens à déclarer que la question de la culpabilité de Riel n'est pas ici en cause et que je m'accorde avec la *Société Historique Métisse* pour condamner son exécution. J'ajoute que la querelle qui m'est faite en ce moment n'altère en rien les sentiments d'estime et de sympathie que j'ai toujours eus pour la population métisse, et dont je crois avoir donné quelques preuves.

En défendant un par un chaque point sur lequel on m'attaque, je n'ai pas la prétention de modifier la manière de voir de ceux qui ont pris position une fois pour toutes et dont l'opinion est irrévocable. Je sollicite seulement la bienveillante attention de tous les lecteurs de bonne foi pour l'examen des pièces que je vais leur soumettre. Comme ils le verront, je n'ai rien avancé que je ne sois en mesure de prouver.

* * *

1e Objurgations et menaces du clergé

Petite Chronique de Saint-Laurent. A propos de la neuvaine qui eut lieu quelques jours avant la prise d'armes:

Riel n'y parut que le dimanche 15 mars. L'église était pleine de monde, beaucoup d'hommes surtout, dont plusieurs des principaux meneurs, entre autres Lépine, Damase Carrière, Gabriel Dumont, etc. Je profitai de cette circonstance pour récapituler les explications que j'avais données dans la semaine sur les commandements de Dieu, insistant, selon la recommandation que m'en avait faite M. Charles Nolin, sur le quatrième commandement défendant la révolte contre tout pouvoir établi; à ce propos, je citai les paroles mémorables de Grégoire XVI. **Enfin, je conclus par la déclaration de refus d'absolution pour tous ceux qui prendraient les armes.**

Riel me fit, après la messe, des reproches de faire de la politique en chaire.

2e Les droits de propriété accordés par télégraphe

Déposition du Père André au procès de Régina:

D. Voulez-vous dire si, depuis l'arrivée de l'accusé dans le pays, jusqu'au temps de la révolte, le gouvernement avait fait quelque réponse favorable aux demandes et réclamations des Métis? — R. Oui. Je sais qu'il avait acquiescé à certaines demandes concernant ceux qui n'avaient pas eu de **scrips** dans le Manitoba. Un télégramme, envoyé le 4 mars dernier, accordait les **scrips**.

3e Obstination de Riel

J'ai beau lire et relire le texte incriminé, je ne découvre rien qui justifie le blâme d'avoir dénoncé spécialement l'obstination de Riel. Qu'on me permette de me citer: "*En vain le clergé multiplie les objurgations et les menaces pour empêcher le soulèvement d'éclater; en vain le gouvernement accorde par télégraphe leurs titres de propriétés aux métis qui n'en ont pas reçu au Manitoba: la révolte est désormais dans l'air et Riel ne veut plus* ou ne peut plus reculer." Les cinq derniers mots de la phrase accordent précisément à Riel le bénéfice du doute sur sa responsabilité réelle dans la précipitation des événements.

4e Les Métis forcés de prendre les armes et d'apostasier

Déposition de Peter Tompkins:

D. Se passa-t-il autre chose dans l'église ce jour-là (19 mars)? — R. Oui. Nous primes notre diner dans l'église ce jour-là, et je compris que deux hommes avaient été jugés.

D. Qui étaient-ils? — R. Ils furent jugés par l'accusé.

D. Pourquoi? — R. Parce qu'ils n'étaient pas avec lui et son parti. C'étaient William Boyer et Charles Nolin.

Déposition de George Ness (qui vit encore quelque part en Colombie-Anglaise):

D. Quel fut le principal événement de la journée (19 mars), d'autant que vous vous rappelez les faits? — R. Il donna l'ordre d'aller faire prisonniers William Boyer et Charles Nolin.

D. Lui avez-vous entendu dire pourquoi ils devaient être faits prisonniers? — R. **Parce qu'ils ne voulaient pas prendre les armes.**

D. A-t-il dit quelque chose indiquant qu'ils avaient favorisé le mouvement jusque-là? — Oui. Parce qu'ils avaient pris part au mouvement et qu'ils refusaient de prendre les armes.

D. Nolin fut-il mis en accusation? — R. Je ne puis rien dire touchant son procès, mais j'ai entendu Riel dire qu'il devrait être fusillé, et que ses hommes devraient le fusiller.

D. Vous avez compris que Nolin et Boyer devaient être fusillés? — R. Oui, tous deux.

D. Et cela, parce qu'ils ne voulaient pas se joindre à la prise d'armes? — R. **Parce qu'ils ne voulaient pas prendre les armes.**

Déposition de Charles Nolin:

D. Pourquoi vous êtes-vous joint au mouvement? — R. **Pour sauver ma vie.**

Déposition de Philippe Garnot, secrétaire du Conseil du Gouvernement Provisoire:

D. Avez-vous fait partie de ceux qui l'ont suivi? — R. Non. Je l'ai suivi, mais contre mon gré.

D. Que voulez-vous dire? — R. Quand un homme est plus fort que moi, je le suis. **Il est venu me trouver avec une force armée et il m'a fallu marcher.**

D. Voulez-vous dire que vous avez été forcé de le suivre par violence? — R. Non, je ne veux pas dire exactement par violence. Il est venu et m'a emmené de ma maison. **Il est venu avec des hommes armés et j'ai vu qu'il n'y avait pas moyen de résister.**

Nous n'avons pas de document écrit attestant que des Métis ont été forcés d'apostasier. Le fameux Baptiste Hamelin et les autres ne sont plus là pour répéter qu'ils bravèrent les menaces et la mort plutôt que de renoncer à leur foi. Il reste pourtant, à notre connaissance, au moins un survivant de cette petite phalange de chrétiens dignes de l'ère des martyrs. Le vieux Patrice Fleury, de Duck Lake, — il est dans sa 90e année, — parle encore volontiers du temps où il refusa de crier: "*A bas la Vieille Romaine!*" J'en appelle à son témoignage. Si je me trompe, il saura bien me reprendre.

En voilà assez pour aujourd'hui. La suite à mercredi prochain.

Donatien FREMONT.

De-ci de-là

Le francais à la mode à Edmonton

Nous lisons dans la Chronique de l'A.C.F.A. de la "Survivance":

Il y a des journées où le français est décidément à la mode à Edmonton.

Lundi de cette semaine a certainement été une de ces journées, jugez-en.

Mentionnons d'abord le programme de français radiodiffusé du poste CJCA sous les auspices de l'A.C.F.A. M. le Dr Clermont Bourget, de Fort Resolution, y fit une très intéressante causerie sur le Grand Nord.

Le programme de l'A.C.F.A. terminé, on n'avait qu'à changer de poste pour avoir une heure de plus de français, radiodiffusée cette fois par l'Université de l'Alberta.

Au cours de l'après-midi avait eu lieu l'ouverture de l'exposition des affiches françaises. Le discours d'ouverture fut prononcé par S. H. le lieutenant-gouverneur de la province qui parla en français et en anglais.

L'"Evangéline" vivra!

C'est la bonne nouvelle que, sur deux colonnes, nous annonce lui-même notre confrère de Moncton.

L'"Evangéline" est quotidienne depuis quelques mois. Elle a fait son entrée dans le journalisme quotidien à une époque difficile pour tout le monde, particulièrement pour les débutants.

Aussi, voici quelques jours, a-t-elle convoqué une assemblée de ses actionnaires pour les avertir que, bien que sa situation générale fût bonne, il lui fallait un fonds de roulement plus considérable.

Les actionnaires ont décidé de prendre toutes les mesures nécessaires à la survie du journal. "Les perspectives d'avenir nous paraissent à l'heure actuelle excellentes", dit l'"Evangéline" du 31 décembre.

C'est une nouvelle qui réjouira non seulement les Acadiens, mais tous les catholiques et les hommes de sang français.

Un quotidien comme l'"Evangéline" vaut une forteresse.

(Le "Devoir")

Les sans-Dieu

Nous avons déjà dit avec quelle fureur les Soviets cherchent à "soustraire les croyants à l'influence des organisations religieuses", surtout à l'occasion de Noël.

Voici quelques indications sur le "travail" opéré par les sans-Dieu; sept églises ont été fermées à Oulianovosk et transformées en institutions communistes. Dans un autre endroit, les cloches ont été livrées au fonds pour l'industrialisation. Les membres de l'Union des sans-Dieu continuent leur collecte pour la construction d'un sous-marin de guerre qui portera ce nom: "Le sans-Dieu militant", etc.

Et dire que certains écrivains exaltent l'oeuvre des Soviets!...

Si vous voulez avoir de bonnes dents, buvez du lait

Pour bien se porter il faut avoir de bonnes dens. Les mauvaises dents peuvent causer de graves maladies: ce sont là deux faits bien établis. Les autorités médicales insistent aujourd'hui plus que jamais sur l'importance qu'il y a de se construire de bonnes dents et de les maintenir en bon état en mangeant de bons aliments, de les tenir constamment propres et de les faire examiner périodiquement par le dentiste.

Fort heureusement les aliments les plus abondants et les plus généralement employés fournissent les minéraux nécessaires aux bonnes dents. Le lait, qui est riche en calcium, vient premier parmi les aliments qui bâtissent les dents, et il est d'une importance vitale que le régime des enfants et des adultes comprenne une quantité suffisante de cet aliment pour fournir le calcium nécessaire. Cette lacune n'est pas à craindre si le lait est donné comme breuvage, surtout pour les enfants, et s'il est généralement employé dans la préparation des soupes, des viandes et des légumes, ainsi que des desserts.

Il y a des sottises bien habillées comme il y a des sots bien vêtus. — Chamfort.

Mgr Breynat chevalier de la Légion d'honneur

Paris. — S. Ex. Mgr Gabriel Breynat, vicaire apostolique de Mackenzie, a été fait chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement français, en reconnaissance des services qu'il a rendus à la langue et à la culture française dans les régions arctiques.

PARIS DETRUIT DANS UNE NUIT?

Cent avions ennemis pourraient-ils anéantir facilement la capitale française?

Paris peut-il être détruit en une nuit par 100 avions? Toute la France, c'est-à-dire ses grands centres, peut-elle être réduite en cendres par un ennemi avant même que le gouvernement français ait pu ordonner la mobilisation générale? Oui, répond M. Jacques Mortane, un spécialiste de l'aéronautique depuis des années et actuellement professeur d'histoire à l'école nationale supérieure de l'Aéronautique, au cours d'une série d'articles publiés dans le "Petit Journal" de Paris, et dont nous reproduisons ici les passages les plus saillants.

Un seul avion d'aujourd'hui, dit-il, ferait plus de dégâts que cent Gothas de 1918. Les projectiles seraient beaucoup plus légers et en même temps bien plus efficaces. On emploierait des bombes incendiaires en électron, pesant au maximum un kilogramme et contenant une charge thermique et un alliage de magnésium.

Ces engins traverseraient les toits des maisons et atteindraient les sous-sols. Les constructions modernes, faites de fils de fer, de briques évidées et de ciment, s'effondreraient comme des châteaux de cartes. Les bombes, dégageant une chaleur de plus de 3,000 degrés et brûlant non seulement leur charge, mais encore leur enveloppe en électron, seraient d'autant plus terrifiantes qu'il a été impossible jusqu'ici de trouver le moyen de les éteindre.

L'eau ne fait qu'attiser leur puissance.

Mille bombes par avion

Chaque avion pourrait en emporter mille. Une escadre de 50 avions disposerait de 50,000 et il est probable que, pour attaquer une capitale de façon décisive, au cours de la nuit initiale, l'ennemi enverrait 100 avions porteurs de 100,000 bombes en électron. Ainsi, en admettant que la moitié seulement atteigne des surfaces bâties, 25,000 au moins, et sans doute 50,000 incendies seraient allumés. Les obus rencontreraient des collaborateurs dans la place: les conduites de gaz sauteraient, les sources de production d'eau et de lumière seraient anéanties. La cité visée serait transformée en un océan de flammes, et ceux qui se seraient réfugiés dans des abris y trouveraient une mort horrible.

Ce ne serait pas fini: après l'attaque par bombes incendiaires, l'ennemi procéderait à une seconde agression. Cette fois par une escadre d'avions lançant des gaz asphyxiants sous la forme de comprimés de mort, sortes de cachets composés de tétraéthyl de plomb et de diéthyl de tellure, cent fois plus violents et donnant les mêmes symptômes que la strychnine. Un autre gaz, inventé par le major anglais Nye, aurait une telle action qu'il suffirait d'une partie pour dix millions de parties d'air, afin d'avoir raison d'un homme en moins d'une minute; ceux qui ne seraient pas tués deviendraient fous furieux.

La défense des villes

Pourtant, il est nécessaire de se préoccuper de la défense même des cités. Or, que faire dans ce sens? Bien peu de chose. Certes, les pièces d'artillerie sont en progrès sur celles de 1918: partie de pile ou face contre un ennemi volant haut, avec des moteurs silencieux, dissimulé derrière un écran de brouillard ou de nuages. Postes d'écoute? Ils repèrent assez bien l'adversaire, ce qui ne les empêche pas d'être sujets à des défaillances, nous en avons eu la preuve lors des manoeuvres récentes. Des filets de protection tendus par des ballons? On avait essayé ce système primitif en 1918. Plaisanterie! Non seulement les avions voleraient plus haut, mais il faut 36 heures à une section de vingt ballons pour établir un barrage entre 2,500 et 3,500 mètres. Les ballons captifs, capables de s'élever à 5,000 mètres et munis de câbles d'acier que les appareils ennemis risqueraient de heurter? Hasard.

On affirme bien des choses quand on n'est pas devant le danger. Et pour la protection des habitants, qu'a-t-on fait? Où la population pourrait-elle se dissimuler de façon efficace au moment d'une attaque? Les caves s'effondreraient, les souterrains seraient pulvérisés: le feu et les gaz y feraient des ravages.

On téléphone plus au Canada qu'ailleurs

Montréal. — Au cours de l'année 1931, le Canada a remporté la palme pour le nombre de conversations téléphoniques. Un rapport du Bureau de la Statistique montre qu'il y a eu, au Canada, en 1931, 250 appels téléphoniques par homme, femme et enfant. Le nombre de ces appels téléphoniques s'élève à plus de deux milliards et demi, dont 37,500,000 furent des conversations à longue distance.

SAINT-BONIFACE

Réunion des jeunes gens de Saint-Boniface

Notre deuxième assemblée, le 4 janvier, fut un véritable succès; conférence très appréciée par une assistance très nombreuse.

Notre aumônier présenta à l'assemblée le conseil provisoirement élu. M. le président Gilles Guyot présenta ensuite notre dévoué conférencier à l'auditoire.

Le R. P. Schelpe nous parla d'une manière admirable du sens social. Sa conférence était remplie de conseils pratiques que nos jeunes mettront certainement à profit.

M. Roland Couture, invité à remercier le conférencier, ajouta qu'un rêve s'était enfin réalisé dans le groupement des jeunes à Saint-Boniface.

Les déclamateurs furent très applaudis par l'auditoire. M. l'abbé Lévêque inaugura la "boîte aux questions" en résolvant des questions typiques. Cette "boîte aux questions" constitue certes un des attraits les plus captivants de nos réunions.

L'assemblée approuva le projet de cotisation et demanda que l'on rédigeât des constitutions qui seront présentées devant l'assemblée lors de la prochaine réunion. On fixa la date des réunions. Elles auront lieu le dernier lundi du mois. Nous espérons une assistance plus nombreuse encore pour le 24 janvier.

Décès de Maxime Genthon

M. Maxime Genthon, citoyen bien connu de Saint-Vital et des environs, est décédé subitement la semaine dernière. M. Maxime Genthon était le fils de Charles Genthon, bien connu des anciens de Saint-Boniface. Il est décédé à l'âge de 57 ans, à la demeure de son frère Alexandre, chez qui il vivait. M. Maxime Genthon était célibataire. Il laisse un frère, Alexandre, et une soeur, Mme Maurice Camyré, tous deux de Saint-Boniface.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin, à la cathédrale. Un nombreux cortège de parents et d'amis suivait la dépouille mortelle. M. l'abbé Brunet a chanté la messe.

Nos sympathies à la famille.

Décès de Mme Henri Gauthier

Mme Honoré Gauthier est décédée chez son fils, David, rue Bertrand, mardi de la semaine dernière. Mme Gauthier était bien connue dans Saint-Boniface et aux environs. Elle laisse pour pleurer sa perte cinq garçons: David, 178, rue Bertrand, avec lequel elle demeurait; André, de North Battleford; Frédéric, du Lac du Bonnet; Raymond, de Los Angeles; Jules, de Great Falls; trois filles: Mmes Renaud, de Port Arthur, Desjardins, du Lac du Bonnet, et H. Bruneau, de Los Angeles.

Les funérailles ont eu lieu jeudi matin à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par le fils de la défunte.

Nos sincères sympathies.

Mort de Mme Kéroack-O'Connor

La famille Kéroack, si avantageusement connue à Saint-Boniface, vient d'être l'objet d'une nouvelle épreuve. Mme O'Connor, née Juliette Kéroack, est décédée à l'hôpital le 11 courant, à l'âge de 39 ans, laissant son mari éploré et cinq enfants en bas âge.

Mme O'Connor était bien connue à Saint-Boniface, où elle avait passé sa vie. Elle était la fille du fondateur de la Librairie Kéroack et avait elle-même travaillé à la Librairie avant d'épouser M. O'Connor, qui lui survit. Mme O'Connor avait fait ses études au couvent de Saint-Norbert et les avait terminées à l'Académie Sainte-Marie.

La défunte laisse six soeurs: Rév. Mère Supérieur du Précieux-Sang et Soeur Marie du Précieux-Sang, toutes deux à Saint-Boniface, au Monastère du Précieux-Sang; Rév. Soeur Melvina, des Soeurs de Jésus-Marie, à Saint-Boniface également; Mme Bonin, institutrice; Mmes Prénovault, de Saint-Boniface, et Larose, du Pas. Trois frères lui survivent également: MM. Albert, d'Edmonton, Emile et Lucien, de Winnipeg.

La famille Kéroack est une des plus anciennes de Saint-Boniface. Il y a quelques semaines à peine mourait Mme Neil, née Alice Kéroack, soeur de Mme O'Connor.

Les funérailles ont eu lieu à Holy Cross. Le deuil était conduit par M. O'Connor et les frères de la défunte. Les porteurs étaient MM. Campbell, Landon, Dufault, G. Larose, Adrien et Arthur O'Connor. L'inhumation fut faite dans le cimetière de la cathédrale, dans le lot de la famille Kéroack.

Nos sincères sympathies à la famille éplorée.

Cercle Sainte-Elisabeth

Les dames du Cercle Sainte-Elisabeth peuvent se féliciter à bon droit du succès remporté par leur dernière partie de cartes, la plus magnifique de la saison, organisée par Mmes E. Trudeau et A. Pelletier. Pour le grand dévouement de ces dames, toute notre gratitude, ainsi qu'à tous ceux qui les ont généreusement aidées, y compris la Crêmerie Saint-Boniface et les Artisans Canadiens-Français.

Voici la liste des gagnants:

Chez les dames: 1er prix, don de Mme A. Proulx, gagné par Mlle Jeannette Laurin; 2ème prix, don d'un ami du Cercle, gagné par Mme E. Poitras; 3ème prix, don de Mme Arthur Prud'homme, gagné par Mlle M. Morin; 4ème prix, don de Mme L. Bétournay, gagné par Mme D. Viau.

Chez les messieurs: 1er prix, don de M. D. Van Belleghem, gagné par M. B. Trudeau; 2ème prix, don de Mme A. Dionne, gagné par M. A. Mahé; 3ème prix, don de Mme F. Lavoie, gagné par M. D. Van Belleghem; 4ème prix, don de Mme H. Trudel, gagné par M. A. Bilodeau.

Les trois prix d'entrée, donnés par M. Jos. Van Belleghem, ont été respectivement décernés à Mme Jodoin, Mlle Morrissette et M. S. Carrière. Un jambon de 18 livres, don d'un ami du Cercle, a été gagné par M. J. Bibeau.

Un prix spécial pour messieurs, donné par M. Ad. Huot, a été gagné par M. A. Mahé. Un deuxième prix spécial, don de Mlle A. Larivière, a été gagné par Mlle Annette Hince.

Merci à tous.

Il n'y aura pas d'autre partie de cartes en janvier pour les oeuvres du Cercle.

On nous prie d'annoncer un thé de charité sous les auspices du Cercle à la résidence de Mme Joseph Bernier, de la rue Provencher. Nous aurons l'occasion de rappeler la chose à nos amis.

Partie de cartes du Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Comme la **Liberté** l'a déjà annoncé, le Cercle Ouvrier Saint-Joseph donnera une grande partie de cartes le jeudi 21 janvier, dans la grande salle de l'Institut Provencher, au profit de ses oeuvres.

Le comité d'organisation prendra soin des vêtements et autres objets des personnes qui assisteront à cette partie. Tout sera numéroté, et le numéro correspondant sera remis au propriétaire. Pour retirer leurs effets, ceux-ci devront présenter le numéro qu'ils auront reçu en les déposant.

Rafle de "Cathédrale"

La rafle de l'organisation du gouret de Cathédrale a été un succès. Voici les noms des gagnants: 1er prix, R. P. Plourde, O.M.I., Sacré-Coeur, Winnipeg; 2ème prix, M. Noël Grenier, 396, rue Desautels, Saint-Boniface.

Merci à tous ceux qui nous encouragent. Nos félicitations aux gagnants.

A.F.A.C.C.

Mercredi soir, à 8 h., à l'Institut Collégial Saint-Joseph, assemblée du cercle d'étude. Cordiale bienvenue à toutes.

Vendredi matin, 22 janvier, à 6 h. 30, au Couvent, messe pour le repos de l'âme de Mme Ed. O'Connor, née Juliette Kéroack. Les anciennes élèves et membres du Cercle des A.F.A.C.C. ont priées d'y assister.

Le mercredi 27, à 8 h. du soir, réunion du Cercle de Couture. Toutes les intéressées sont priées de se rendre à l'Institut Collégial Saint-Joseph pour 8 h. précises.

Union Nationale Française

M. E. Létienne a été réélu président de l'Union Nationale Française, à la réunion annuelle, le 11 janvier dernier. Les autres membres du bureau qui ont été élus sont: M. A.-M. Booquin, vice-président; Mlle Renée Doniset, secrétaire; M. Henri Constant, trésorier; MM. Paul Pothier, Gaston Viel et René Deprés, Mlles Raymonde Marchand et Gabrielle Valmont, au conseil exécutif; Mmes René Deprés, E. Létienne et Musso, MM. A. Belot, L. Constant et R. André au comité des fêtes et Mmes E. Létienne, Robert Deprés, M. Gydé, Mlle Germain; MM. G. Viel, Adam et Martel au comité de bienfaisance.

Ligue de gouret Inter-A.C.J.C.

Il existe maintenant une nouvelle ligue de gouret à Saint-Boniface. C'est la ligue dite "Inter-A.C.J.C.", qui comprend des membres de quatre cercles de l'A.C.J.C., les Cercles Sacré-Coeur, La Vérendrye, Provencher et Juniorat (cercle actuellement en formation). Avant de commencer à fonctionner, la Ligue tint à adopter quelques règlements, pour prévenir toutes les causes de mésentente, puisqu'il en pourrait arriver, même dans la bonne famille de l'A.C.J.C.

Le mardi 12, une réunion se tenait au Collège, à laquelle avaient été convoqués des représentants de chaque cercle. On procède d'abord aux élections. M. Emile Couture est élu président, tandis que François Brunet, un des représentants, du Cercle Provencher, agira comme secrétaire.

Dimanche, deux de nos équipes se rencontraient au Collège: l'équipe de La Vérendrye, qui portera le nom de "Canadiens", et l'équipe de Provencher, que nous appellerons tout simplement "Collège".

Jeudi, Collège et Juniorat se rencontreront au Juniorat à 3 h.

Dimanche prochain, Sacré-Coeur jouera contre Collège à 3 h. 15.

Le "Voyageur"

Un bon nombre de membres ont pris part à la première "sortie-surprise" tenue mercredi dernier. La récente chute de neige a grandement aidé au succès de cette sortie.

La sortie d'Union de samedi à Selkirk a aussi été très encourageée par le club. Le "Voyageur" y était représenté par 25 membres.

Il est maintenant décidé que l'on ira, le dimanche 24, à Fannystelle, où nous attend M. l'abbé Caron, et tous les anciens qui connaissent notre ancien chapelain se feront sûrement un devoir de répondre à son invitation ce jour-là. Le départ se fera de la salle du club à 7 h. 15 du matin, afin de pouvoir arriver en temps pour la messe à Fannystelle, et faire avant cela 5 à 6 milles de marche. Tous les membres et les anciens qui désirent venir devront en avertir soit le secrétaire, tél. 202 606, soit M. Arthur Lane, notre gentil trésorier, avant le vendredi midi 22, afin que l'on sache combien l'on doit retenir de places dans les voitures.

Ceux qui n'auraient pas fait savoir leur adhésion et payé leur voyage avant cette heure ne pourront être acceptés que s'il reste de la place.

PETITES NOTES

Les familles Kéroack, O'Connor, Prénovault et Bonin désirent remercier sincèrement les amis qui leur ont témoigné leurs sympathies dans leur deuil récent.

LA VIE AU COLLÈGE

Les élèves commencent à se reposer de leurs vacances! Aussi la vie reprend-elle plus intense de jour en jour. Mardi et jeudi, les ligues de classes, au gouret, fonctionnaient comme jamais. On se dispute chaleureusement la magnifique coupe offerte au Collège par la compagnie Perth, qui compte chez nous plusieurs clients assidus.

Les dimanches sont généralement réservés pour les joutes avec l'extérieur. Dimanche dernier, deux parties à l'affiche.

Notre équipe "Poids-Plume" rencontrait l'équipe correspondante de la Cathédrale Sainte-Marie de Winnipeg. Les hommes du capitaine Auguste Arnal, mieux stylés que leurs adversaires, en ont eu facilement raison. Ils l'emportèrent par le résultat de 4 à 0. Se sont signalés par leur travail effectif, Gérard Létienne et Gordon Robinson.

Baptêmes

Le 17 janvier — Orval-Edward-Roger, né le 19 décembre, enfant d'Edward Besant et de Cléophée Pelland. Parrain, Gustave Clément; marraine, Marguerite Besant.

Le 17 janvier — Joseph-Alexandre-Albert, née le 13 décembre, enfant d'Alexandre Kobs et de Laura Lussier. Parrain, John Walmsley; marraine, Clémentine Lussier.

Le 17 janvier — Catherine-Rose-Marie, née le 11, enfant de René Remillard et de Marie Denise. Parrain, Jacintho Trossi; marraine, Catherina Pesce.

Sépultures

Le 14 janvier — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps de Rosalie Landry, épouse de feu Honoré Gauthier, décédée le 12, âgée de 79 ans.

Le 14 janvier — Juliette Kéroack, épouse d'Edgar O'Connor, décédée le 11, à l'âge de 40 ans.

Le 18 janvier — Maxime Genthon, décédé subitement le 15, à l'âge de 57 ans.

AVIS

Le conseil de la ville de Saint-Boniface demande que tous les résidents sans travail soient enregistrés de nouveau.

Il est absolument nécessaire de se présenter en personne et s'enregistrer de nouveau avant le 5 février 1932, au Bureau d'Enregistrement, à l'hôtel de ville pour obtenir du travail sur les travaux d'assistance publique; autrement le travail ne pourra être accordé.

Par ordre,
ERNEST GAGNON,
Greffier.

Page Féminine

LA "MAISON"

Fonder un foyer, fonder une "maison", c'était tout un pour nos ancêtres

Il ne suffit pas, père ou mère, de "marier" vos enfants...

Encore faut-il vous inquiéter avec eux de leur assurer "un abri".

Fonder un foyer, fonder une "maison", c'était tout un pour nos ancêtres.

J'aime ce mot de "maison", il est si intime et si chaud, il exprime le lieu où l'on demeure, où les enfants devraient naître et grandir, où l'on vit ensemble tout le temps que ne prennent pas les travaux du dehors où l'on devrait pouvoir mourir.

"Le peuple ne s'y trompe pas. Même lorsque tout le logement tient en une ou deux pièces, il dit à tout propos: "La maison..." "Rentrons à la maison..." "Laissons les petits à la maison..." "Nous en causerons à la maison..."

C'est le "chez soi".

Autant que possible, "procurez-le à vos enfants". Car il y va de leur bonheur.

Sauf quelques exceptions que les circonstances légitiment, quelle erreur, le plus souvent, de la part de certains pères, et surtout de certaines mères, de vouloir garder jalousement chez eux le jeune ménage!

Lorsque le jardinier choisit une tige pour en faire une greffe, il la détache, il la sépare de l'arbre ou de l'arbuste.

Même avec les meilleurs caractères, même dans la fidélité aux communes traditions, que de nuances, qui ne sont pas sans portée, différencient deux générations successives!

L'amour des époux l'un pour l'autre, l'amour qu'ils ont pour leurs enfants, l'amour que leurs enfants ont pour eux, "ces trois amours qui sont la flamme nécessaire du foyer ne s'épanouissent que dans une sage indépendance".

Tôt ou tard, la séparation s'impose: opérée dès le début, elle a lieu sinon sans serrement de coeur, du moins sans froissement.

Et je songe maintenant à toute "maison" qui abrite un foyer, jeune ou vieux.

Que la "maison" soit salubre, c'est-à-dire bien aérée et très propre! Même la plus modeste peut l'être, et j'en connais de somptueuses qui ne le sont pas. Ce doit être un souci de tous les jours, car les santés sont en jeu.

Que la "maison" soit agréable aussi, et intime! Qu'elle ne rappelle en rien les chambres anonymes et banales d'un hôtel! Peuplez-la peu à peu de vos souvenirs, par exemple des portraits de ceux que vous aimez, et que par le choix et l'arrangement du moindre détail elle ne ressemble à aucune autre et soit bien vôtre!

Que la "maison" soit sainte, surtout! Je veux dire: "Que rien n'y choque le regard — comme le feraient certains tableaux impurs, ou encore le mauvais journal qui s'étale, les mauvais livres que l'on apporte, ou qui garnissent l'étagère, les rayons de la petite bibliothèque. Mais, au contraire, que le Crucifix ou l'image du Sacré Coeur y soit à la place d'honneur, bien en vue, avec l'image de la Vierge. Et n'oubliez pas, dans la chambre plus familiale ou plus personnelle, le bénitier, qui ne doit pas être un ornement vide, comme aussi ce témoignage permanent, et très doux, de votre foi chrétienne et du don que vous avez fait de vous-même à Dieu, le tableau de votre première Communion.

Enfin que la "maison" ait reçu la bénédiction de l'Eglise... C'est une telle protection!

Sans doute, nous n'avons pas ici-bas de demeure permanente, mais la stabilité relative et le charme et le parfum surnaturel qu'une famille vraiment chrétienne sait donner à "sa maison" peuvent être comme un "avant-goût des tabernacles éternels".

(Les Semailles)

LES PLAINTES SONT VAINES

Lorsqu'une douleur, ou seulement une vive contrariété nous atteint, nous éprouvons le désir très naturel d'être consolé. En pareil cas, l'indifférence ou l'incompréhension d'autrui nous semblent un déni de justice, une trahison d'amitié. Cette méconnaissance de nos maux n'est-elle pas injurieuse? N'ajoute-t-elle pas à notre affliction? Ceux qui prétendent nous aimer s'émeuvent à peine de notre chagrin, de notre déconvenue: ils n'y voient pas, comme nous au premier moment, une blessure inguérissable, notre sécurité ou notre avenir compromis, nos espoirs effondrés!

C'est que, jugeant de sang-froid, ils se montrent plus clairvoyants que nous-même et n'envisagent pas les circonstances de manière catastrophique; ils ne regardent pas, comme nous, à travers les lunettes grossissantes de l'intérêt personnel et de la passion.

Mais chacun est ainsi fait qu'il se considère comme le centre du monde et n'admet pas que ses alarmes laissent son prochain sans inquiétude.

Nous trouvons souvent puériles, vaines ou exagérées les préoccupations dont les autres nous entretiennent un peu longuement. Avons-nous le temps de les entendre? Nous nous hâtons de leur adresser quelques bonnes paroles pour nous en débarrasser. Nos soucis ne nous dispensent-ils pas de nous charger des leurs? Nous y mettons autant de désinvolture que nous apportons d'empressement à proclamer égoïstes ceux qui se conduisent de même à notre égard.

L'égoïste, il faut bien le reconnaître, c'est celui qui prétend accaparer le temps, l'attention, la pitié ou l'aide d'autrui sans nécessité absolue; c'est celui qui donne à tout ce qui le touche une importance primordiale et voudrait voir tout le monde s'empresser à le servir. Certaines gens font penser au personnage de la fable qui demandait les foudres de Jupiter et la massue d'Hercule pour tuer une puce; ils voudraient mobiliser les forces matérielles et morales de la société pour écarter d'eux les moindres ennuis.

Il sied d'être bon envers ceux qui souffrent, mais prudent dans les conseils et les manifestations de sympathie qu'ils sollicitent. D'abord parce que la violence de leurs sentiments les conduit souvent à travestir les faits; ensuite parce qu'en épousant les querelles, on risque de les envenimer; enfin, parce qu'un premier mouvement peut entraîner à des promesses qu'il nous serait difficile de tenir.

Efforçons-nous de verser l'apaisement dans les âmes irritées, de calmer leurs craintes; montrons-leur que la situation n'est pas aussi grave qu'elles le croient ou, si le mal est vraiment irréparable, soutenons leur courage en les exhortant à le supporter dignement. Il serait cruel de mépriser les faibles, ceux qui restent abattus sous les coups, et dont la santé ou le caractère diminuent les forces de résistance; certains sont malheureusement incapables de réagir, de se résigner et de se taire.

Quant à ceux qui s'obstinent à gémir, à prendre le ciel et les hommes à témoin de leur malchance — alors qu'ils devraient accuser leur ignorance, leur orgueil, ou leur maladresse — qui se lamentent sans tenter un effort de relèvement, ils sont lâches ou simplement ridicules.

(La "Mode Illustrée")

Le pantalon de Maurice

Maurice dormait dans son lit blanc, son petit nez en l'air, ses cheveux en broussailles; son visage calme reflétait cette douce tranquillité des âmes pures, et seule sa respiration régulière troublait le silence de la chambre.

Cependant l'heure du départ pour l'école approchait et dans la pièce voisine la jeune maman préparait les petites affaires du dieu de la maison dont elle attendait le réveil.

A sa grande surprise ce matin-là, sur la chaise, où, d'ordinaire étaient rangés en ordre les vêtements, il manquait une pièce indispensable: "le pantalon de Maurice", que pouvait-il être devenu?

L'attention du papa prêt à partir pour le bureau, fut attirée par cet événement incompréhensible et inattendu, et tous deux se mirent en devoir de fouiller les coins et recoins de l'appartement, hélas! sans succès: la disparition du pantalon de leur fils était évidente. Ils se regardaient consternés, lorsque Maurice s'éveilla.

Son réveil ne laissait aux jeunes parents aucun espoir, comment le pauvre chéri pourrait-il leur donner la clé du mystère? Pourtant, après avoir embrassé tendrement leur enfant, tous deux demandèrent "Maurice, sais-tu où es ton pantalon?" Le petit homme de six ans se frotta les yeux, se mit sur son séant et répondit en montrant du doigt le matelas de son lit: "Mais bien sûr, que je sais, il est là, t'nez j'lai mis comme papa fait tous les soirs avec le sien pour qu'il prenne le pli!"

Maman sortit du lit une petite chose en boule informe, tandis que papa se retirait pour pouvoir rire à son aise.

Et il fallut refaire, pour de bon cette fois, le pli du pantalon de Maurice qui partit ce jour-là pour l'école sans comprendre pourquoi une si belle prouesse n'avait pas été couronnée d'un cri d'admiration.

Lucette CASSAING

Causerie médicale

LE SOMMEIL DE BEBE

Un sommeil calme et régulier est l'indice d'une bonne santé. Ceci est vrai de nous tous, mais plus encore du nourrisson. Aussi le fait qu'un enfant dort mal doit-il nous faire ouvrir les yeux et rechercher les causes de ce mauvais sommeil. Passons-les en revue.

L'enfant a un grand besoin d'air. Sa chambre sera donc — autant que possible — vaste et aérée. Les fenêtres resteront ouvertes autant que la saison le permettra. Pendant la nuit, elles seront fermées pendant les premiers mois, mais peu à peu, il faudra habituer Bébé à dormir la fenêtre ouverte. Pas de rideaux autour du berceau: ils sont des nids à poussière et maintiennent l'enfant dans un air confiné.

Vous m'objecterez — avec raison — qu'un enfant qui a froid dort mal. D'accord, mais ne fermez pas trop vite la fenêtre; couvrez-le un peu plus; mettez une ou deux bouillottes dans son petit lit; vérifiez, en tâtant ses mains, son nez, qu'il se réchauffe bien. Et dormez vous-même tranquillement!

Mais ne le couvrez pas non plus d'une façon excessive. Les transpirations qui en résulteraient sont malsaines pour la peau et la prédisposent aux infections cutanées.

Autre recommandation: que la pièce où l'enfant passe la nuit ne soit pas trop humide. La cuisine, les pièces où on lave le linge sont dangereuses en raison de la saturation de l'air en vapeur d'eau.

Ainsi voilà donc une série de précautions d'hygiène bien faciles à observer et qui suffisent souvent à rendre paisible le sommeil.

Il y en a d'autres. L'habillement est-il correct? Maillot trop serré, couches trop humides, il n'en faut pas plus pour troubler la nuit d'un nourrisson.

Et l'alimentation? Plus encore que chez l'adulte, les fautes d'alimentation du bébé retentissent sur son sommeil. Vérifiez les rations. Sont-elles trop faibles? L'enfant se réveille parce qu'il a faim. Sont-elles trop fortes? Donne-t-on trop tôt les farines? La courbe de poids est magnifique, mais les troubles du sommeil doivent vous mettre en garde; ils précèdent souvent de peu les troubles dyspeptiques.

Les dents, l'éruption dentaire provoquent des douleurs et des cris. Mais ne mettons pas tout sur le compte des dents. Cela nous empêcherait de chercher et peut-être de découvrir une otite, des végétations ou toute autre maladie à son début qui méritent d'autres soins que d'être bercée.

Au tribunal

— Prévenu, êtes-vous marié?
— Non, mon président.
— C'est heureux pour votre femme.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

21 janvier
Viola Forest, Saint-Norbert.

22 janvier
Anna Cloutier, Saint-Norbert.
Marie-Anne Bisson, La Broquerie, 13 ans.
Marguerite Paradis, Dunrea, 7 ans.
Gustave Painchaud, Fannystelle, 14 ans.

23 janvier
Albert Desjardins, Marquette, 8 ans.

24 janvier
Thérèse Dandeneau, La Broquerie, 11 ans.
Leslie McLaughlin, Dunrea, 10 ans.

25 janvier
Aline Nick, Mariapolis, 15 ans.

26 janvier
Marcel Dugas, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface.
Henri Brouillette, Woodridge, 14 ans.
Roland Dureault, Fannystelle, 11 ans.

27 janvier
Yolande Tellier, Saint-Norbert.
Cécile Encontre, Saint-Lupicin, 14 ans.
Denise Arnal, Fannystelle, 14 ans.
Hélène Piché, Fannystelle, 8 ans.
Josaphat Mondor, La Broquerie, 13 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

Rectification

Mlle Augustine Beaumont, lauréate du grade X, à notre concours de décembre, et dont nous avons publié l'intéressant travail la semaine dernière, est une élève du Couvent de Sainte-Agathe, et non du Couvent de Sainte-Anne, comme une malencontreuse erreur nous l'a fait écrire.

Sympathies

Mère-Grand a appris avec une profonde douleur l'épreuve qui vient de frapper une chère petite fille du "Coin", Marie-Anna Goguen, de Transcona. Sa maman, décédée le 29 décembre, a été inhumée à Transcona la veille du jour de l'an.

Tous les camarades du "Coin" voudront bien offrir une communion fervente pour l'âme de sa chère disparue et avoir aussi un souvenir pieux pour notre petite amie si douloureusement éprouvée.

Sympathies et affections de toute la grande famille du "Coin".

MERE-GRAND.

Le Coin des Enfants

Conte

LE MARECHAL DE SEGUR

(Suite)

Elle lui fit parcourir une longue suite de corridors, d'escaliers, et l'amena enfin dans une très grande et belle chambre, inhabitée depuis longtemps à en juger par l'odeur de moisi qu'on y sentait.

L'hôtesse y entra d'un air craintif, osant à peine regarder autour d'elle; son bougeoir tremblait dans ses mains. Elle se serait enfuie, si elle avait osé parcourir seule le chemin de la tour à l'auberge.

Le maréchal éleva son bougeoir, examina la chambre, en fit le tour, et parut satisfait de son examen.

— Apportez-moi des draps et à souper, dit-il, et des bougies pour remplacer ce bougeoir qui va bientôt s'éteindre, et aussi mes pistolets, Joseph, et de quoi les recharger.

Les domestiques se retirèrent pour exécuter les ordres de leur maître, l'hôtesse les accompagna avec empressement, mais elle ne revint pas avec eux quand ils rapportèrent les armes du maréchal et tout ce qu'il avait demandé.

— Et notre hôtesse, Joseph? Elle ne vient donc pas? J'aurais quelques questions à lui adresser, cette tapisserie me semble curieuse.

— Elle n'a jamais voulu venir, monsieur le marquis. Elle dit qu'elle a eu trop peur, qu'elle a entendu les esprits chuchoter et siffler à son oreille, dans l'escalier et dans la chambre, et qu'on la tuerait plutôt que de l'y faire rentrer.

— Sotte femme, dit le maréchal, en riant. Servez-moi le souper, Joseph, et vous, Pierre, faites mon lit et allumez les bougies. Ouvrez les fenêtres, cela sent le moisi à suffoquer.

On eut quelque peine à ouvrir les fenêtres, fermées depuis des années, il faisait humide et froid; la cheminée était pleine de bois; le maréchal fit allumer un bon feu, mangea avec appétit du petit salé aux choux, une salade au lard fondu, fit fermer ses croisées, examina ses pistolets, renvoya ses gens et donna l'ordre qu'on vint l'éveiller le lendemain au petit jour, car il avait une longue journée à faire pour gagner une bonne couchée.

Quand il fut seul, il ferma sa porte au verrou et à double tour, et fit la revue de sa chambre, pour voir s'il n'y avait pas quelque autre porte masquée dans le mur, ou une trappe, un panneau à ressort qui put en s'ouvrant donner passage à quelqu'un.

— Il ne faut, se dit-il, négliger aucune précaution, je ne crains pas les esprits dont cette sotte femme me menace, mais cette vieille tour, reste d'un vieux château, pourrait bien cacher dans ses souterrains une bande de malfaiteurs, et je ne veux pas me laisser égorger dans mon lit comme un rat dans une souricière.

Après s'être bien assuré par ses yeux et par ses mains qu'il n'y avait à cette chambre d'autre entrée que la porte qu'il venait de verrouiller et qui était assez solide pour soutenir un siège, le maréchal s'assit près du feu dans un bon fauteuil et se mit à lire.

Mais il sentit bientôt le sommeil le gagner, il se déshabilla, se coucha, éteignit ses bougies, et ne tarda pas à s'endormir.

Il s'éveilla au premier coup de minuit sonné par l'horloge de la vieille tour; il compta les coups:

— Minuit, dit-il, j'ai encore quelques heures de repos devant moi.

Il avait à peine achevé ces mots qu'un bruit étrange lui fit ouvrir les yeux. Il ne put d'abord en reconnaître la cause, puis il distingua parfaitement un son de ferraille et des pas lourds et réguliers. Il se mit sur son séant, saisit ses pistolets, plaça son épée à la portée de sa main et attendit.

Le bruit se rapprochait et devenait de plus en plus distinct. Le feu à moitié éteint jetait encore assez de clarté dans la chambre pour qu'il put voir si quelqu'un y pénétrait; ses yeux ne quittaient pas la porte.

Tout à coup, une vive lumière apparut du côté opposé; le mur s'entr'ouvrit, un homme de haute taille, revêtu d'une armure, tenant une lanterne à la main, achevait de monter un escalier tournant taillé dans le mur.

Il entra dans la chambre, fixa les yeux sur le maréchal, s'arrêta à trois pas du lit et dit:

— Qui es-tu, pour avoir eu le courage de braver ma présence?

— Je suis d'un sang qui ne connaît pas la peur. Si tu es un homme, je ne te crains pas, car j'ai mes armes. Si tu es un esprit, tu dois savoir qui je suis et que je n'ai eu aucune méchante intention en venant habiter cette chambre.

— Ton courage me plaît, maréchal de Ségur, mais tes armes ne te serviraient pas contre moi.

— Mon épée a plus d'une fois été teinte du sang de l'ennemi, et plus d'un a été traversé par mes balles.

— Essaye, dit le chevalier, je m'offre à tes coups. Me voici à portée de tes pistolets, tire, et tu verras.

— Je ne tire pas sur un homme seul et désarmé, répondit le maréchal.

Pour toute réponse, le chevalier tira un long poignard de son sein et, approchant du maréchal, lui en fit sentir la pointe sur la poitrine.

Devant un danger si pressant, le maréchal ne pouvait plus user de générosité; son pistolet était armé, il tira: la balle traversa le corps du chevalier et alla s'aplatir contre le mur en face.

Mais le chevalier ne tombait pas, il continuait à sourire, et le maréchal sentait toujours la pointe du poignard pénétrer lentement dans sa poitrine. Il n'y avait pas un moment à perdre, il tira son second pistolet: la balle traversa également le corps du chevalier et alla, comme la première, s'aplatir contre le mur.

(A suivre)

THOMAS EDISON

(1847-1931)

Fils d'un Canadien d'origine hollandaise, qui était venu, sans la trouver, chercher la fortune en Amérique, Thomas-Alva Edison naquit le 11 février 1847 à Milan, dans l'Etat d'Ohio.

Il avait sept ans quand sa famille se rendit à Port Huron, dans le Michigan, et y ouvrit une boutique de brocante. A douze ans, il fut employé comme vendeur de journaux et de cigares dans l'express du "Central Michigan Railway".

Il disposait, en raison de ces fonctions, d'un coin dans le fourgon à bagages; dans ce coin il utilisa ses loisirs soit à la lecture pour satisfaire ses goûts studieux, soit à la confection de petites machines qui étaient comme le prélude de ses futures inventions. Une de ces machines fut une presse typographique qui lui servit à imprimer un journal, le "Weekly Herald", qu'il tirait à 300 exemplaires, et dont il était à la fois le rédacteur et le vendeur.

Il menait de front l'étude de la chimie et celle du télégraphe électrique. Il devint rapidement un télégraphiste très habile. Une expérience qu'il tenta et qui aboutit à un accident de trains lui fit quitter les chemins de fer.

C'est en 1878 qu'Edison mit au point le phonographe, qui restera attaché à son nom comme son invention capitale, quoiqu'il eût été précédé par deux Français, Scott de Martinville en 1857, et Charles Cros en 1877. En 1879, il perfectionna la lampe à incandescence, inventée par le Français Jobard.

Edison est mort le 18 octobre 1931, à West Orange (New-Jersey), laissant plus de 3,000 brevets d'invention, dont la description occupe 250,000 pages.

Au début même de la carrière de l'inventeur se place un événement dans lequel il joua un rôle héroïque, et qui eut une influence peut-être capitale sur la direction de sa vie. Tandis qu'il s'occupait dans son fourgon, il vit soudain le jeune enfant du chef de gare qui jouait imprudemment sur une voie où venait de s'engager un wagon en manoeuvre. S'élancer, saisir l'enfant, l'arracher à la mort ne fut pour Edison que l'affaire d'un instant. En récompense, le jeune "vendeur de journaux" fut admis comme élève au bureau télégraphique du mont Clément, où il apprit la manipulation, humble point de départ de tant d'utiles inventions.

Patience, ténacité, labeur, telles sont les qualités qui permirent à Edison tant d'inventions; elles n'eussent pas suffi cependant s'il n'avait pu y ajouter d'immenses ressources de laboratoire, de personnel et surtout d'argent, de cet argent qui est le "nerf de la guerre" et non moins le nerf de la science.

On cite d'Edison quelques traits plaisants. En 1873, le jour de ses fiançailles avec miss Mary Stilwell, il laissa, dit-on, sa fiancée et la compagnie au moment du dîner pour achever quelque recherche. La recherche l'absorba depuis midi jusqu'au soir, et c'est alors seulement que ses invités le retrouvèrent dans son laboratoire. On a raconté encore qu'un jour un visiteur, s'étant amicalement plaint d'avoir dû déployer toute sa force pour ouvrir la porte du jardin, Edison en le reconduisant lui fit remarquer, avec un sourire, qu'un mécanisme adapté à la porte élevait à l'étage, chaque fois qu'on la poussait, un certain poids d'eau.

Edison ne fut pas proprement un savant, en ce sens qu'il n'a rien découvert; il s'est borné aux inventions, c'est-à-dire aux applications des sciences; mais dans ce vaste domaine il a déployé un prestigieux talent.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Lorette, 5 janvier 1932

Chère bonne Mère-Grand,

Je viens vous dire combien j'ai été content, ainsi que ma famille, de vous connaître au jour de l'an. Je crois que je suis le plus heureux des petits garçons du "Coin".

La classe commence le 7; je suis content; j'aime bien ma petite institutrice et j'ai hâte d'être plus savant pour écrire des belles lettres à ma bonne Mère-Grand.

Votre petit garçon qui vous aime,
Jean-Baptiste GREGOIRE.
(8 ans)

Une distinction spécieuse

On a défendu à la petite Jeanne de manger de la glace; néanmoins, un jour d'hiver, sa mère l'aperçoit absorbant un gros glaçon qu'elle a découvert sur la fenêtre.

— Jeanne! s'écrie la maman, tu ne te rappelles pas ma défense?

— Si, maman; mais je ne mange pas de glace, je suce seulement le jus.

Marchons toujours; si lentement que nous marchions nous ferons beaucoup de chemin. — Saint François de Sales.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

OTTERBURNE

MAISON SAINT-JOSEPH

Décès de M. U. Pineault

A sa résidence, 8618, rue Berri, Montréal, le samedi avant-midi 9 janvier, est décédé M. Ulric Pineault, père de nos Frères Thomas et Gustave. Le Frère Thomas, informé par télégramme, est parti pour Montréal samedi soir et a pu assister aux funérailles, le mardi 12. Le défunt avait 70 ans.

M. Pineault était le père de 14 enfants, dont 10 vivants: deux Clercs de Saint-Viateur: Frère Thomas, apiculteur à la Maison Saint-Joseph, et Frère Gustave, missionnaire en Chine, depuis septembre dernier; deux Dames du Sacré-Coeur; une Dominicaine de l'Enfant-Jésus, à Québec; trois garçons et deux filles mariés, de la région de Montréal.

M. Pineault fut à l'emploi de la librairie Granger et Frères pendant 50 ans. L'an dernier, il avait célébré le 50ème anniversaire de son admission dans la Congrégation de la Ste-Vierge. Il était un des meilleurs paroissiens des Pères Rédemptoristes d'Youville.

Décès du Frère Léon Perreault, C.S.V.

Ce bon religieux est décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 janvier, dans la 73e année de son âge, dans sa 51e année de vie religieuse. A la première page du "Journal" de la Maison Saint-Joseph, nous lisons:

"Makinak, 7 mai 1904.

"Partis de Montréal le 3 mai à 9 h. 40, le Révérend J.-H. Houle, C.S.V., prêtre, et le Révérend Léon Perreault C.S.V., arrivaient à Winnipeg le 5 mai à midi, et le soir même ils étaient les hôtes bienvenus de M. Adrien Perreault, curé de Fannystelle, Man., le frère du Révérend Léon Perreault, C.S.V.

"Le 6, nous nous rendons à l'archevêché, où M. A. Dugas, vic. général, nous présente aux MM. de l'archevêché dont nous sommes les hôtes jusqu'au lendemain midi. Nous en profitons pour visiter le Collège des RR. PP. Jésuites, l'Ecole Industrielle indienne des RR. PP. Oblats et quelques parents dans la ville de Winnipeg.

"Le 7, à midi, nous reprenons le train à la gare du "Canadian Northern" à Winnipeg, pour descendre à la gare de Makinak à 7 heures du soir."

C'est donc le co-fondateur de la Maison Saint-Joseph que la mort vient d'enlever.

Le mardi 19, le Père directeur a chanté un service solennel pour le repos de son âme.

Le Frère Léon Perreault, C.S.V., était le frère du Père Avila, qui fut directeur de la Maison Saint-Joseph, de 1923 à 1925.

ILE-DE-CHENES

Le jeudi 7 dernier, M. Louis-Félix Bazinet, de Saint-Boniface, conduisait aux pieds des saints autels Mlle Marie-Anne Petit, de cette paroisse. M. Louis Gauvreau, vieille connaissance du marié, lui servit de père, et la messe fut célébrée par M. l'abbé Boulet, de Saint-Boniface, parent de la famille du marié.

Après le mariage, on se rendit à Saint-Boniface, chez M. Gauvreau, où M. Bazinet offrait un magnifique dîner.

Vers 6 h., on se rendit, parents et amis, prendre un riche souper chez M. Joseph Petit, père de la mariée. Une belle adresse présentée par Mme Thomas Lacroix, nombreux cadeaux, chansons appropriées à la fête, décorations, tout rendait la soirée de plus en plus gaie.

A 10 h., le lendemain matin, M. et Mme Bazinet prenaient le train pour Edmonton, où ils visiteront les parents de ce dernier; de là ils se rendront à Lamoureux, Alberta, où demeure son père, puis à Ponteix et à Swan Lake.

DUNREA

Le premier jour de l'année nouvelle a été pour Mme Joseph Fortier un jour de bonheur parfait: elle pouvait réunir autour d'elle la belle couronne de ses 88 enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants.

La visite inattendue de son fils Henri, de Seattle, lui a suggéré la pensée de faire, à cette occasion, une réunion de famille qui laissât dans l'esprit de tous ceux qui en faisaient partie un souvenir inoubliable. Il n'est pas besoin de dire que ce fils, qu'elle n'avait pas vu depuis 16 ans, a été reçu à bras et à coeur grands ouverts. Il eut beau essayer de se faire passer pour un commerçant de moutons ou pour un acheteur de "home brew", le coeur parlait plus fort que l'argent et il ne réussit qu'imparfaitement à jouer son rôle de personnage étranger. Cette fête, dont il a été l'objet principal, n'a pas peu contribué à lui prouver que le temps et la distance n'avaient diminué en rien l'estime et l'affection de ses proches à son égard. Aussi, ses nombreux parents et amis conservent-ils l'espoir de le voir revenir au milieu d'eux dans un avenir prochain.

Cette belle fête rappelle ces grandes réunions de famille qui se faisaient autrefois dans le vieux Québec et qui ont toujours fait l'admiration de ceux qui en ont été les témoins. Comme c'est beau! Et que cela fait du bien au coeur que ce contact entre les membres d'une même famille! C'est dans ces assemblées et dans ces agapes familiales que se cimente l'union des coeurs.

WOODRIDGE

Messe de minuit très belle cette année à Woodridge. La petite église, illuminée pour l'occasion, était comble. Mlle Alice Desautels était à l'orgue et le chant était sous la direction de Mlle J. Desjarlais. Les communions furent nombreuses et un ordre parfait régnait partout. Il ne faut pas oublier la crèche de l'Enfant-Jésus, car elle fut l'admiration de tous.

• • •

Le dimanche 27 décembre, sous les auspices du Cercle Saint-Alexandre, les jeunes personnes de la paroisse ont donné une très belle représentation en anglais et en français. L'école, seul endroit dont on peut se servir pour de telles occasions, était trop petite pour contenir tout le monde, et plusieurs n'ont pu être admis faute de place.

La pièce anglaise, intitulée "Baseballogie", fut très bien rendue par M. S. Scuzdic et M. R. Vrignon. Ensuite vint une pièce française intitulée "Le Cultivateur de Chicago", jouée et très bien réussie par L. Yvon, F. Vrignon, S. Scuzdic, P. Levesque, R. Vrignon et A. Brouillette. Enfin, "Bargain a Bargain", en anglais, a remporté un grand succès. Les rôles étaient tenus par MM. S. Scuzdic, F. Vrignon et E. Gray, et Mlles A. Grainger, J. Scuzdic et J. Desjarlais.

L'orchestre, composé de Mlle A. Grainger et de MM. P. Lévesque, F. Vrignon et A. Desjarlais, sut intéresser le public par des morceaux choisis.

Une ancienne chanson française chantée par Mlle J. Desjarlais, a été très bien accueillie de tous et Mlle Desjarlais a été chaleureusement applaudie et rappelée.

Notre bon curé, M. l'abbé J.-M. Gagné, adressa la parole en anglais et en français. On chanta "O Canada" et "God Save the King" et tous s'en retournèrent contents de leur soirée.

SAINT-GEORGES-DE-CHATEAUGUAY

Le 26 novembre 1931, la paroisse de Saint-Georges était plongée dans un deuil pénible par la mort de M. Adrien Vincent. Refusant de se rendre chez un de ses frères pour fêter la Sainte-Catherine, comme le veut la coutume locale, M. Vincent, qui souffrait du mal de dents, préféra passer sa veillée tranquillement chez son proche voisin et chez lui. Au matin du 26, il décida d'en finir avec ses mauvaises dents et se rendit, en compagnie de son épouse et de sa fille, chez le médecin de Pine Falls. Pendant l'interrogatoire précédant l'extraction des dents, M. Vincent porta la main à la mâchoire, déclarant en même temps qu'il sentait une vive douleur à la tête. Au même instant, il tomba à la renverse dans les bras des trois personnes présentes.

Le médecin, le Dr Bissett, lui prit le pouls et constata la mort; une rupture d'une veine qui inonda le cerveau de sang avait foudroyé M. Vincent.

Le service funèbre eut lieu le 28. Toute la population de Saint-Georges et plusieurs hauts fonctionnaires de la "Manitoba Paper Co.", de Pine Falls, assistaient au service qui fut chanté par M. l'abbé Sylvio Caron, ancien curé de Saint-Georges, car M. le curé D. McDougall était retenu à l'hôpital pour indisposition.

La compagnie de Pine Falls s'est montrée bien délicate et généreuse en fournissant, ornant et conduisant le corbillard. Le deuil fut conduit par M. Fortunat Vincent, frère du défunt.

Etaient porteurs: MM. Raoul, Joseph et Félix, fils du défunt, Odias Papineau, son gendre, Rémi Vincent et Hermas Chèvrefils, ses neveux.

M. A. Vincent laisse pour pleurer sa perte son épouse; ses filles, Aurore et Mme Odias Papineau; ses trois fils, Raoul, Joseph et Félix; cinq frères, MM. Fortunat, Dominat, Sylva, Arthur et Philorom; deux soeurs, Mmes Zotique et J.-B. Chèvrefils; 13 petits-enfants et de nombreux cousins et cousines, neveux et nièces, tous de Saint-Georges.

A la famille éplorée nous offrons nos plus vives sympathies.

• • •

Mme Veuve Adrien Vincent remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie en assistant aux funérailles de son époux et en contribuant à la généreuse quête qui a rapporté les honoraires de dix grand'messes de Requiem pour le défunt. D'une manière spéciale elle remercie le Dr Bissett et M. George Harbottle, secrétaire de la "Manitoba Paper Co.", d'avoir pourvu à la bière et au corbillard, lui évitant ainsi une tâche bien pénible.

• • •

Au cours de l'année qui vient de se clore, la cloche de l'église a convié à l'autel trois jeunes couples qui y ont reçu la bénédiction nuptiale, a sonné avec allégresse au baptême de 21 nouveaux-nés et sonné le glas de Mme Thomas Dupont, jeune mère de famille décédée en juin, et de M. Adrien Vincent le 26 novembre dernier.

• • •

Tout dernièrement la coopérative de Saint-Georges a expédié dans l'Est trois chars de pois et cette semaine encore il doit en partir autant. Avis aux amateurs qui veulent des pois de les commander avant qu'ils n'aient tous pris la route de l'Est.

• • •

Grâce à sa culture mixte et à l'industrie de ses habitants, Saint-Georges ne compte aucune famille qui reçoit du secours des gouvernements. Les quelques familles qui sont moins bien partagées que les autres au point de vue des ressources reçoivent les fruits de la guignolée.

• • •

Il a été décidé de bâtir une salle paroissiale à Saint-Georges. A cet effet, M. le Curé a obtenu gratuitement des autorités provinciales la coupe de tout le bois nécessaire à l'érection de cette salle. Déjà, sous la direction d'un contremaître, nous voyons les équipes de volontaires abattre, entasser et charger à la scierie locale les billots qui seront bientôt convertis en planches et en bois de charpente. La salle doit être construite au cours de l'été; on en annoncera l'inauguration.

ELIE

M. et Mme Magloire Bernardin (Angèle Dupuis) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 8 courant, baptisé le 10, Joseph-Jacob-Luc-Norman. Parrain, Joseph Dufresne, et marraine, Rita Beaudin, de Saint-Eustache, cousin et cousine de cet heureux père.

Nos félicitations à notre très estimé et dévoué constable, commissaire et bedeau pour l'acquisition de son dixième enfant en douze années de ménage.

SAINT-LAZARE

Les pensionnaires du couvent et tous les enfants de l'école du village nous annoncent une pièce comique et une autre dramatique, ainsi que du chant et de la musique pour le soir du dimanche gras, 7 février prochain.

• • •

Les Religieuses de la Présentation méritent nos meilleurs compliments pour les décorations de Noël à l'église et dans leur chapelle. Les beaux cantiques que les enfants nous ont fait entendre pour les fêtes ont su aussi nous émouvoir et nous faire aimer ces beaux jours de fête.

• • •

Enfin! depuis le 19 décembre, l'eau de l'aqueduc monte à tous les étages du couvent par sa propre pression et fournit toute l'eau potable et douce dont les religieuses et les enfants peuvent avoir besoin. A force de patience et de travail — sans oublier les prières des enfants — M. le Curé est parvenu à nettoyer complètement les 4,000 pieds de tuyaux qui séparent la source d'eau du couvent. L'eau monte d'elle-même dans un syphon à une hauteur de neuf pieds, pour descendre et remonter quelquefois un niveau de 60 à 75 pieds sur le parcours des 4,000 pieds. Il y a encore plusieurs incrédules sur la "possibilité" de syphoner à une pareille distance; mais ceux qui n'y croient pas peuvent aller y mettre le doigt...

• • •

Le grain n'est pas cher, l'air non plus, si on en juge par le nouveau traineau qui vient de sortir de l'atelier de M. Benoit Fouillard. On y a ajouté une hélice au bout d'un moteur de Chevrolet à six cylindres. Un brancard monté sur un traineau à doubles patins supporte le moteur qui, tournant à une vitesse plus ou moins grande, "pousse" ce traineau en avant. Voilà! On se promène à une vitesse de 15 à 25 milles à l'heure. On n'en a fait qu'un essai, mais l'essai promet beaucoup, même le succès.

• • •

Plusieurs de ceux qui s'étaient absentés pour visiter parents et amis ailleurs, aux fêtes, sont revenus.

• • •

Cette semaine, M. le Curé recevait la visite de son frère, M. le Curé de Sainte-Elisabeth.

• • •

M. et Mme Albani Lemire nous ont quittés pour Rocanville, où M. Lemire pratiquera son métier de boulanger.

• • •

Nous avons aussi parmi nous M. Roy, de Swan Lake, père de M. Pierre Roy.

Naissances

Naissances depuis le 1er novembre 1931:

Marie-Marguerite Piché, née le 15, fille de Paul Piché et de Marie-Jeanne Tanner. Parrain et marraine: M. et Mme John Ledoux.

Le 24 novembre — Louis-Bryan Vermette, né le 23 novembre, fils d'Amédée Vermette et de Flora Poirier. Parrain et marraine: Eugène Simard et Régina Poirier.

Le 9 janvier — Joseph-Georges-Paul Fouillard, né le 8, fils de Jean Fouillard et de Marie Tremblay. Parrain et marraine: Paul Tremblay et Jeanne Fouillard.

Le 13 janvier — Rose-Violette Hébert, née le 9, fille de Conrad Hébert et d'Hélène Ukrainec. Parrain et marraine: Ernest Chartier et Nellie Ukrainec.

Le 16 janvier — Georges-Noël Hayden, né le 25 décembre 1931, fils de François Hayden et d'Elisabeth Belhumeur. Parrain et marraine: David Guay et Thérèse Hayden.

Mariages

Le 3 novembre — Lucien Bousquet, fils d'Albert Bousquet et d'Ernestine Cabanel, et Elisabeth Grégoire, fille de François Grégoire et de Julie Levasseur, de Langruth, Man.

Le 24 novembre — Louis Fleury, fils d'Edouard Fleury et de Natalie-Rose Boyer, et Eléonore Leclerc, fille de Jean-Baptiste Leclerc et de Florence Lépine, de Saint-Lazare.

Le 5 janvier — Dominique Lemoine, fils de feu Pierre Lemoine et de Marie Langevin, et Marguerite Dupont, fille d'Edmond Dupont et d'Octavie Marcotte, de Saint-Lazare.

• • •

Il y a eu, en 1931, dans la paroisse de Saint-Lazare: 4 mariages, 4 sépultures, dont 3 d'enfants et une d'adulte, 29 baptêmes, 2,265 confessions et 6,860 communions.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Encore des étrennes: Le 1er janvier, le père Noël apportait à M. et Mme Elzéar Fiola (née Victorine Kirouack) une grosse fille: Marie-Alice-Aurore. Au baptême, le parrain et la marraine ont été Stanislas Jolicoeur et son épouse Alice Kirouack, oncle et tante de l'enfant.

Le 17, baptême de Marie-Anita, fille de John Miroski et de Catharina Micakaj. Parrain et marraine: Andrew Borauski et Athala Jodoin.

• • •

Le Bon Dieu est venu reprendre à M. et Mme Edmond Hupé le petit Joseph-Emmanuel-Aimé, qu'Il leur avait prêté il y a un mois à peine. Il a été inhumé dans notre cimetière le 12 janvier.

• • •

Communiqué du Cercle Langevin: Avis à ceux qui aiment à rire. Notre Cercle prépare pour dimanche prochain, le 24 janvier, une séance récréative. On y jouera: le "Docteur Gratis", saynète comique; le "Portefeuille", dialogue dramatique; "Le Diable aux manoeuvres", comédie. Ca promet d'être intéressant. Venez, les amis!

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.0454
Franc français	0.0458
Belga belge	0.01620
Franc suisse	0.2275
Lire italienne	0.0586
Couronne suédoise	0.2260
Couronne norvégienne	0.2211
Couronne danoise	0.2234
Mark allemand	0.2754
Couronne hollandais	0.4689

LE MARCHE

19 JANVIER 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.75—$5.75
Moyens	$3.75—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.50—$5.25
Moyennes	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$6.00—$6.50
Moyens	$4.50—$5.50
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Pour conserve	$1.00—$1.75
Taureaux—	
Bons	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
Vaches laitières	$30.00—$60.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$8.00
Ordinaires et moyens	$2.50—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$4.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.50
Très pesants	$3.00
Légers et maigres	$3.00—$3.75
Truies No 1	$3.00
Truies No 2	$3.00
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrats	$1.50—$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$5.75—$6.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. - Winnipeg, au matif — No 1	$ .19
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .22—$ .24
Premiers	$ .20—$ .22
Seconds	$ .16—$ .18
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ 35
Au détail	$ .45
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.55
2 sacs de 49 livres	$2.[illegible]
4 sacs de 24 livres	$[illegible]
Alimentation—	
Son. La tonne	$14.00
Moulée. La tonne	$15.00
Gruau—	
Le sacs de 80 livres	$2.40—$2.50
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$14.00—$15.00
Mil. No 2	$13.00—$14.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 18 janvier 1932

GRAINS	Mardi 12 janv.	Merc. 13 janv.	Jeudi 14 janv.	Vend. 15 janv.	Samedi 16 janv.	Lundi 18 janv.
Blé No 1 Nord	.60¼	.59¾	.59¼	.59½	.60¾	.61¾
2 Nord	.55⅝	.55¾	.55¼	.55½	.56	.57
3 Nord	.51¼	.51¼	.50¾	.50¾	.51½	.52½
Avoine 2 CW	.27½	.29¾	.29⅝	.29¾	.29⅞	.30¾
3 CW	.29	.27½	.27⅜	.27½	.27⅝	.28¾
Orge 3 CW	.37⅞	.38	.37½	.38¼	.38½	.39
4 CW	.35⅞	.35½	.35	.35¾	.36	.36½
Lin 1 NW	.98¼	.98¼	.97¾	.98⅝	.98½	1.00
2 CW	.94¼	.94¼	.93¾	.94⅝	.94½	.96
Seigle 2 CW	.43⅜	.43⅞	.43	.43½	.44¼	.45¼
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.59¾	.59¾	.59¼	.59½	.60¾	.61¼
Avoine 2 CW	.29½	.29¾	.29⅝	.29¾	.29⅞	.30¾
Orge 3 CW	.37⅞	.38	.37½	.38¼	.38½	.39
Lin 1 NW	.98¼	.98¼	.97¾	.98⅝	.98½	1.00
Seigle 2 CW	.43⅜	.43⅞	.43	.43½	.44¼	.45¼
Options						
Blé Mai	.62⅞	.63	.62½	.62½	.63⅜	.64½
Juillet	.63¾	.64	.63½	.63½	.64¼	.65⅜
Octobre	......	......	......	.65	.65¾	.66⅞
Avoine Mai	.32¼	.32⅞	.32⅜	.32⅜	.32¼	.33⅛
Juillet	.32⅝	.32⅞	.32⅞	.33	.32⅞	.33⅝
Orge Mai	.40⅞	.41	.40½	.41½	.41¼	.42
Juillet	.40⅝	.40¼	.39¾	.40⅜	.40⅜	.41½
Octobre	......	......	......	.41	.41¼	.42½
Lin Mai	1.02¾	1.02¼	1.01¾	1.02¾	1.02½	1.04
Juillet	1.02¼	1.02¼	1.02	1.02¾	1.03	1.04
Seigle Mai	.46⅝	.46⅞	.46	.46½	.47½	.48⅜
Juillet	.46⅝	.47¾	.46⅞	.47	.48	.49

Feuilleton de la Liberté - - - Numéro 2

PETITE ROSE

Par CLAIRE DE VILLE

(Suite)

— Mais... vous trouveriez sans doute qu'il serait plus logique qu'on agisse de même à votre égard, n'est-ce pas? Je regrette de ne pouvoir le faire, soyez-en persuadée, mais j'estime que les opinions d'une jeune personne aussi prime-sautière que vous me paraissez être, ne doivent pas toujours être sensées. Il sera donc préférable, à l'avenir, de ne pas discuter mes ordres, comme vous venez de le faire. Je maintiens ce que j'ai dit: vous ne sortirez pas seule; est-ce compris?

Il appuya sur chacun de ces derniers mots, comme pour me faire sentir toute son autorité de tuteur. Je bouillais littéralement sur mon siège, et n'osant pas répondre, je labourais le tapis de petits coups de pieds consécutifs.

Mon cousin ne parut pas s'apercevoir de mon énervement. Il acheva sa cigarette avec un flegme tout britannique, puis me dit, sur un ton mi-plaisant qui acheva de m'exaspérer.

— Nous paraissons bien indépendante ma petite cousine. Il faudra cependant apprendre à conjuguer le verbe "obéir". Je crains que vous n'ayez été trop gâtée!

— Oui, c'est vrai, avouai-je, j'ai été très gâtée... par mon pauvre papa... et par Miss Eliett...

Mon exaspération était tombée subitement. Je sentais une grande tristesse m'envahir au souvenir de ces deux êtres si chers, que j'avais laissés là-bas, sous le beau ciel d'Algérie. Des larmes affluèrent à mes yeux, mais je les refoulai. Une seule s'échappa de mes paupières baissées, et vint rouler sur ma robe noire, où elle brilla quelques secondes. Je la regardais, distraite, car ma pensée était bien loin de ces lieux!...

Une main se posant sur mes cheveux me força doucement à relever la tête. Mon tuteur était à mes côtés; son regard avait perdu toute sévérité, et plongeait dans le mien avec insistance...

Au bout de quelques secondes, il me dit en souriant:

— Avec des yeux comme les vôtres, ma petite cousine, il ne serait pas prudent de trop circuler seule. Quand vous aurez un peu plus l'expérience de la vie, vous m'approuverez d'avoir agi ainsi. Allons! je ne serai pas un tyran, rassurez-vous, mais j'aime à être obéi. Reprenez votre joli sourire, il vous va si bien, "Petite Rose".

Cette appellation prononcée par lui me parut fort douce, et le sourire qu'il réclamait si gentiment, ne tarda pas à reparaître sur mes lèvres. Il en parut satisfait et m'engagea de nouveau à monter me reposer, ce que je fis cette fois sans retard.

15 novembre

Je fus très longue à m'endormir. Les petits incidents de cette soirée me laissaient fort perplexe. Je songeais avec un peu d'effroi qu'il me serait bien dur d'abdiquer ainsi toute volonté, ayant été habituée jusqu'alors à réaliser mes moindres désirs. Mon cousin avait raison: j'avais été fort gâtée; cependant je n'avais jamais profité de la faiblesse paternelle pour satisfaire des fantaisies, qui n'eussent pas été raisonnables.

—"Je t'accorde cette liberté, Ourida, parce que tu es sérieuse et n'en abuseras pas".

Mon père connaissait sa "Petite Rose" tandis que jusqu'ici mon tuteur ne me jugeait que d'après mes allures enfantines. Cette pensée m'humiliait beaucoup et je résolus de donner entière satisfaction à mon cousin, espérant, par ce moyen, éloigner de son esprit toute pensée de défiance à mon égard. Le plus sage, me dis-je, sera de me résigner à une obéissance passive, quoi qu'il puisse m'en coûter. Lorsqu'il verra que je ne suis pas une émancipée comme il semble le craindre, il desserrera plus facilement la bride, car c'est bien en laisse qu'il semble vouloir me tenir! Il prend vraiment trop à coeur son rôle de mentor. Les célibataires ont sans doute cette tendance à tout porter aux extrêmes.

Sur cette conclusion je m'endormis, et, selon mon habitude, je fis des rêves extravagants qui prolongèrent mon sommeil très tard dans la matinée. Françoise dut m'éveiller en me rappelant l'heure. Il était près de midi. D'un bond je fus sur pieds et m'habillai à la hâte.

"Monsieur mon tuteur doit aimer l'exactitude", pensai-je.

Mon pronostic était juste. Il m'avait devancé dans la salle à manger et debout à la fenêtre, tambourinait sur les vitres, donnant tous les signes d'une vive impatience. Lorsque j'entrai, il me désigna du doigt la pendule; elle marquait midi dix! Je ne me laissai pas intimider par ce geste de reproche, et m'avançai vers lui, le sourire aux lèvres.

— Mon cousin, dis-je, vous m'aviez autorisée à faire la grasse matinée. Aussi n'ayant pas le souci de l'heure, je me suis complue dans mes rêves, et si Françoise n'était venue me secouer, je dormirais sans doute encore. Veuillez donc, je vous prie, excuser ce retard indépendant de ma volonté.

Son regard en se posant sur moi s'était adouci, et je constatai une fois de plus la facilité avec laquelle sa physionomie changeait d'expression.

— Allons, me répondit-il, je vous donne l'absolution... pour cette fois... Il insista sur ces derniers mots. Mettons-nous à table, continua-t-il, et rattrapons le temps perdu; vous devez avoir faim.

Je fis honneur au repas, surtout aux friandises que Françoise avait préparées avec tant de soin, en mon honneur, bien certainement, car mon tuteur y goûta à peine du bout des lèvres. Tout en savourant un délicieux chou à la crème, je méditais sur la sobriété de mon cousin; je pensais qu'il n'était guère gourmand, comme le sont les hommes en général. J'en parle, non par expérience, mais d'après les dires d'une vieille cuisinière que nous avions. Elle prenait parfois des airs mystérieux pour me donner des conseils sur la manière de maintenir plus tard la bonne intelligence dans mon ménage, et cela m'amusait fort.

— Ma petite demoiselle, me disait-elle entre autres un jour, savez-vous quel est le moyen le plus sûr, pour retenir un homme chez lui?

— Non, certes, Mariette, initiez-moi donc à ces petits mystères conjugaux.

— Eh! bien, Mademoiselle, il faut lui faire de bons petits fricots. La mauvaise humeur d'un homme tombe bien souvent en dégustant une bonne poule au blanc par exemple, avec une sauce bien jaune, crémeuse et légère à la fois, comme celles que je fais.

Mariette avait une très haute opinion de ses talents culinaires, et ma foi elle n'avait pas tort.

— Par contre, reprit-elle, j'ai vu maintes fois un mari quitter sa table en colère, à cause d'une mayonnaise tournée, et dame... s'en aller on ne sait où. Pour les retenir chez eux ma petite demoiselle, il faut cultiver leur penchant pour la bonne chère, croyez-en mon expérience.

— Alors, selon vous, Mariette, un homme apprécierait plus une bonne poule bien préparée que la compagnie de sa femme.

— Cela vous étonne, Mademoiselle, mais plus tard vous serez de mon avis, j'en suis certaine...

Je me remémorais cette conversation tout en dégustant mon quatrième chou à la crème, et j'observais mon tuteur à la dérobée. Il avait oublié de se servir et se plongeait dans la lecture d'une longue lettre de douze pages, qui me rappela les épîtres reçues de lui. Je songeai alors que Mariette avait eu tort de faire une généralité de la gourmandise des hommes.

— A quoi pensez-vous, petite? me dit-il soudain en dardant sur mon visage ce regard qui semblait toujours désireux de savoir ce que ruminait ma cervelle.

Je lui répondis avec ma franchise habituelle:

— Mon cousin, je pense que vous ne ressemblez pas aux autres hommes, et que, si vous étiez marié, vous préféreriez votre femme aux poules, si appétissantes fussent-elles.

Le visage de mon cousin exprima une véritable stupeur; il lâcha les feuillets qu'il tenait; ceux-ci s'éparpillèrent à terre.

Ma réponse pouvait lui sembler bien incohérente en effet. Aussi, sans attendre qu'il me demande une explication, je lui racontai les propos de Mariette. Alors il fut pris d'un accès d'hilarité qui fit accourir Françoise, stupéfaite. Elle aussi se mit à rire à gorge déployée, lorsque mon cousin lui eut raconté la médiocre opinion de notre cuisinière sur le sexe masculin, et la déduction que je venais d'en tirer.

— Dieu! que vous êtes amusante, me dit mon tuteur, lorsqu'il fut calmé.

— Ah! oui, alors! confirma Françoise, et c'est bien dommage qu'on ne puisse pas...

Elle ne put achever sa phrase. M. de Taéveneuc s'était levé brusquement et d'un ton bref lui coupa la parole.

— Servez-nous le café, Françoise, dit-il, en se dirigeant vers son bureau où je le suivis.

Il s'assit dans son fauteuil, alluma sa cigarette. Il avait repris son air placide.

— Ma petite cousine, me dit-il, je ne vous ai pas demandé de nouvelles de votre première nuit sous mon toit; a-t-elle été bonne?

— Excellente, mon cousin; je n'ai jamais fait de si beaux rêves!

— Tant mieux; Françoise m'a dit, en effet, que vous aviez un air de complète béatitude, lorsqu'elle vous éveilla. Est-ce que, comme saint Paul, vous étiez transporté au septième ciel?

— Oh! vous n'y êtes pas du tout. Je jouissais tout simplement de la félicité terrestre... J'étais dans les bras d'un beau cavalier...

Mon tuteur eut un brusque mouvement.

— Dans les bras d'un cavalier! Ah! ça, ma pupille, j'espère que vous êtes plus réservée dans la réalité, sinon...

— Si non?... Vous m'interneriez de nouveau, n'est-ce pas? Brr... c'est une perspective peu réjouissante, je vous assure; je n'apprécie pas du tout la vie monastique, et s'il me fallait encore être séquestrée, je ferais de la neurasthénie aiguë. Aussi je n'ai nullement l'intention d'encourir votre courroux. Au reste, rassurez-vous, mes rêves ne se réalisent jamais.

— J'en suis fort aise. Mais enfin, expliquez-moi, en quoi consiste celui-ci.

— Eh! bien, voilà: j'étais transformée en une véritable rose.

Mon tuteur poussa un petit soupir de soulagement.

— S'agirait-il seulement du roman d'une rose?

— Vous avez deviné juste. Oh! c'est une idylle fort simple. J'étais l'unique fleur d'un rosier grimpant qui tapissait un mur en ruines. Comme bien vous pensez, je m'y ennuyais à périr, n'ayant aucune compagnie. Or, un jour, vint à passer un beau cavalier, qu'attirait la beauté du site. Il m'aperçut et me trouva fort à son goût; alors il revint les jours suivants. Moi aussi je m'éprenais de lui. Malheureusement, ni l'un ni l'autre nous n'osions nous avouer notre amour mutuel. Cependant, un beau matin, il me dit:

— Charmante petite fleur, as-tu déjà aimé?

— Oui, mon beau cavalier, répondis-je, et j'aime encore, mais sans espérance.

— Pauvre fleurette, je te plains. Veux-tu me dire le nom de celui qui te faisait souffrir ainsi.

— Non, non, mon beau cavalier, ceci est mon secret. Pour le connaître il faudrait m'effeuiller, car il est incrit très profondément dans mon coeur.

A ces mots il me prit délicatement entre ses doigts et malgré mes supplications, écarta mes pétales avec une telle douceur, que pas un ne tomba. Il y découvrit alors son propre nom. Le bonheur le fit presque chanceler; il me serra dans ses bras, en me disant les plus douces choses, et moi je pleurai de joie, de voir qu'il m'aimait aussi. C'est à ce moment que Françoise m'éveilla. C'est regrettable, car j'aurais bien voulu savoir ce que ce beau cavalier aurait fait de sa petite rose...

Mon cousin souriait.

— C'est délicieux, dit-il. Vos rêves ont la fraicheur de votre minois. Le contraire m'eut étonné, je l'avoue, quoique votre préambule fut plutôt inquiétant. Allons, contez-moi encore un de vos jolis rêves.

Désireuse de mettre de la variété dans mes récits, je lui racontai celui du sépulcre, et d'autres encore, moins macabres toutefois.

— Vous en avez, je le vois, tout un répertoire, conclut mon tuteur... J'accorde mes préférences au roman de la rose, qui s'approprie si bien à votre nom et à votre jeune personne. Mais voici trois heures qui sonnent, Françoise vous attend pour vous conduire où vous le désirerez. Amusez-vous bien, ma chère enfant. Il disait "ma chère enfant" sur un ton tout à fait paternel. Je le quittai, enchantée d'aller faire un tour dans la capitale...

Le 16 novembre

Trois semaines s'écoulèrent pendant lesquelles aucun nuage ne vint assombrir mon bonheur présent. Je m'étais faite à ma nouvelle vie et je me plaisais beaucoup dans ma petite chambre que j'avais égayée de quelques draperies claires et soyeuses.

Je m'entendais très bien avec Françoise qui s'était prise d'affection pour moi. Je l'accompagnais dans ses courses, et l'aidais en bien des petites choses, ce qui lui donnait plus de liberté pour me promener l'après-midi.

Mes rapports avec mon tuteur étaient excellents. Il ne m'inspirait plus aucune crainte et je me plaisais fort en sa compagnie. Lui aussi paraissait avoir du plaisir à m'avoir près de lui.

Mon bavardage l'amusait, et comme il n'y mettait pas de frein, j'avais sans cesse quelque chose à lui raconter. Chaque soir il me faisait lui rendre compte de l'emploi de ma journée; alors j'agrémentais mon récit d'observations et impressions personnelles, qui le mettaient toujours en gaieté.

Cependant, il continuait à jouer son rôle de tuteur avec toute la dignité voulue. Il usait même de ses droits pour contrôler ma correspondance. La première fois qu'il décacheta une de mes lettres le rouge me monta au front; il ne parut pas le remarquer et la lut toute entière; aussi, pour m'éviter à l'avenir une telle humiliation, je déposais toutes mes missives non cachetées sur son bureau, lui laissant le soin de les expédier.

"Tant pis pour lui, me dis-je, il s'impose là une rude corvée. Mais il sera vite lassé de mes histoires de petite fille, puisque c'est ainsi qu'il prétend me traiter."

Mon heureux caractère ne me permettait pas de me morfondre longtemps; ces petites contrariétés d'amour-propre étaient en somme causées par un excès de zèle de la part d'un tuteur un peu autoritaire. Grâce à ma soumission, la bonne intelligence se maintint donc, entre nous. Je finis même par obéir sans révolte intérieure; mon cousin m'eut demandé n'importe quel sacrifice, je l'eusse fait de bon coeur, tant j'avais le désir de le satisfaire. Aussi quel ne fut pas mon étonnement et mon chagrin, lorsque j'appris qu'il fallait m'éloigner de lui.

Mon cousin recevait souvent de longues lettres, dont l'écriture fine attirait mon attention; à chacune de ces missives, Françoise demandait: "ces demoiselles vont bien, Monsieur?"

— Très bien, Françoise, elles me chargent de vous dire bien des choses de leur part.

— Merci bien, Monsieur, mais y a-t-il quelque chose de décidé?

— Non, pas encore

— Ah! tant mieux, répétait invariablement la brave femme, car c'est bien dommage...

Elle n'achevait pas sa pensée; j'ignorais donc qu'il s'agissait de mon départ prochain.

Un jour il arriva un télégramme pendant le déjeuner. Mon tuteur l'ayant lu, le passa à Françoise qui en prit connaissance. Sa physionomie prit une expression navrée.

— Oh! c'est bien malheureux, gémit-elle.

Mon tuteur ne lui répondit pas; s'étant levé, il m'invita à le suivre dans son bureau.

— Petite Ourida, me dit-il, lorsque je fus assise en face de lui, je ne vous ai jamais parlé de mes soeurs qui habitent une petite ville du Finistère.

— Comment, m'écriai-je, vous avez des soeurs?...? Sont-elles jeunes?

— Non certes, elles sont mes aînées; mes soeurs sont très bonnes, Ourida, et elles m'ont offert de vous prendre chez elles.

— Me... prendre... chez elles...

Je prononçais ces mots lentement, cherchant à en bien saisir le sens. Mon cousin continua:

— Vous êtes bien jeune, mon enfant; une direction maternelle s'impose encore à votre âge et mes soeurs en acceptent la charge avec joie. Il a donc été décidé que vous iriez les rejoindre, dès que nous aurions une occasion de vous faire accompagner. Or, elles me télégraphient qu'une de leurs amies, actuellement à Paris, retourne demain à Pont-l'Abbé et sera très heureuse de se charger de vous.

A ces mots, je me levai toute droite, frémissant de colère et d'indignation. J'oubliai en cet instant le respect dû à celui qui remplaçait mon père et je m'écriai, sans le regarder en face:

— Ah! c'est trop fort! Allez-vous continuer longtemps à disposer ainsi de ma personne, à coups de télégramme? Puisque j'ai tant besoin d'une direction maternelle, mettez-moi donc tout simplement dans une crèche, ainsi je n'embarrasserai plus ma famille. Mais pourquoi m'avez-vous empêchée de gagner ma vie? En aviez-vous le droit? Vous n'aviez pas pensé alors, qu'une cousine pauvre est toujours une lourde charge?

Je parlais d'une voix saccadée; les mots s'arrêtaient parfois dans ma gorge qui se contractait. J'aurais continué encore longtemps à déverser ainsi en paroles acerbes le trop plein de mon coeur, si mon tuteur ne m'avait imposé silence.

— Cela suffit, Ourida, me dit-il d'une voix sévère, je ne tolérerai pas un mot de plus. Vous n'avez pas à discuter mes ordres, veuillez vous en souvenir dorénavant. Mais sachez bien que si j'agis ainsi, c'est dans votre unique intérêt. Les convenances ne me permettent pas de garder sous mon toit une jeune fille de votre âge.

J'eus un haussement d'épaules.

— Ah! c'est donc la raison pour laquelle vous me chassez? les convenances!!! Je prononçai ce mot avec ironie.

Et voici que, soudain, j'éclatai en sanglots. Ma colère était tombée subitement. C'était le désespoir qui seul me rejetait sur mon siège, et, les coudes sur les genoux, le visage dans les mains, je donnai libre cours à mes pleurs.

Alors mon tuteur prit mes mains dans les siennes, et les retint avec une douce autorité.

— Ourida, me dit-il, c'est mal de votre part de tenir de pareils propos. Mais je vous pardonne vos paroles blessantes, car vous les avez dites sans en comprendre la douloureuse portée. Je ne vous chasse pas, mon enfant, et je regrette bien vivement d'être obligé de prendre cette nouvelle décision, car vous aviez égayé mon intérieur pendant ces quelques jours. Votre jeunesse et votre gaieté y auront passé éphémères comme des rayons de soleil.

Sa voix avait perdu toute sévérité; elle se faisait douce, et je sentis que je l'avais peiné. Alors, levant sur lui mon visage ruisselant de larmes, je murmurai entre mes sanglots:

— Pardonnez-moi... je regrette... si vous saviez combien c'est pénible de vivre sans foyer... sans soutien... J'étais si heureuse d'avoir trouvé près de vous une protection... un peu de sympathie... et je vous aimais parce que vous êtes mon seul parent. Votre joug qui m'avait révoltée au début ne me pesait plus maintenant... au contraire, il m'était doux de me sentir sous votre dépendance... pourquoi? Je ne saurais le dire... et maintenant que je m'étais faite à ma nouvelle vie... il me faut de nouveau partir vers l'inconnu.

Il ne répondit pas tout de suite. Sa main erra quelques instants sur mes cheveux, relevant les boucles éparses qui retombaient sur mon front. Cette caresse, toute paternelle, me rappela celles de mon père. A ce souvenir mes sanglots redoublèrent.

— Pauvre petite, dit-il enfin d'une voix basse, où je sentis percer une émotion contenue, ne pleurez pas ainsi, vous me faites de la peine. Pourquoi vous désoler? Vous trouverez chez mes soeurs le foyer qui vous manque et l'affection dont votre coeur est si avide. Et puis, nous nous reverrons, Ourida, j'irai vous retrouver quelquefois.

Cet espoir mit un peu de baume sur mon coeur, et je m'écriai, presque joyeuse:

— Vraiment, vous ferez ce voyage?

— Mais certainement. Vous restez toujours ma petite pupille, et j'ai le devoir de veiller sur vous. Cependant, outre cette obligation de ne pas me départir complètement de ma surveillance à votre égard, je serai heureux de revoir la fraîche "petite rose" qui a mis tant de vie dans ma sombre demeure.

(A suivre)

MANITOBA

LETELLIER

Gouret

La salle d'attente de la patinoire a été reconstruite; le travail a été fait par des équipes de volontaires, qui ont montré beaucoup d'entrain et de bonne volonté. A peine trois jours ont suffi pour déblayer le terrain, ériger la bâtisse et reconstituer le système d'éclairage.

Le samedi 16, Letellier était victorieux contre Hallock par 10 à 2. Presque tous les joueurs participèrent dans le comptage. La combinaison Norbert Parent-Wilfrid Breton était très effective. Des efforts individuels de Graveline, Comeault, David Parent furent aussi récompensés par des points enregistrés. Gallant arrêta plusieurs coups dangereux.

A Dominion City, le 13, nos joueurs furent défaits 2-1; ils revinrent avec des marques évidentes que la partie n'avait pas été cédée sans effort. Bill Forest souffrit d'une coupure en dessous de l'oeil qui nécessita trois points de suture; Roland Graveline tenta vainement de défoncer la clôture avec sa tête.

Le dimanche 17, une équipe de Saint-Jean-Baptiste joua avec nos "Midgets". La partie fut égale, 4-4. Armand Dionne compta trois des points sur des montées individuelles. Antoni Loiselle, 11 ans, se distingua dans les buts.

Les dames

Ne vous méprenez pas: il ne s'agit ni des Dames de Sainte-Anne, ni des Dames du Bridge, pas même des dames en général. Je veux parler du concours du jeu de dames organisé par les amateurs locaux pour décerner le championnat du district à celui qui sortira vainqueur de ce concours. Une trentaine de concurrents y prendront part. L'élimination préliminaire est commencée; les parties finales seront jouées dans la salle municipale. Qui est le champion des joueurs de dames du district de Letellier? C'est ce que nous vous apprendrons la semaine prochaine.

En visite

Mlle Annette Houle, de Prince-Albert, Sas., a passé une quinzaine de jours à Letellier.

Rév. Mère Marie-Saint-Basile, mère générale de l'Institut Notre-Dame des Missions, venant de la Nouvelle-Zélande, a visité notre couvent la semaine dernière. Elle a été l'objet d'une réception de la part des élèves de notre école. Rév. Mère Saint-Albert, provinciale pour le Manitoba, l'accompagnait.

SAINT-ADOLPHE

M. Eustache Vincent, vieux citoyen de Saint-Adolphe, est décédé le 13 courant à l'Hospice Taché, Saint-Boniface. M. Vincent naquit à Beloeil, province de Québec, le 17 avril 1845. Il vint au Manitoba en 1871 et demeura chez son gendre, M. O. Leclaire, de Saint-Adolphe, qu'il laissa sur ses dernières années pour aller rester à l'Hospice Taché, pour cause d'infirmité.

Le défunt laisse une fille, Mme O. Leclaire, 12 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.

Le service et l'inhumation, sous la direction de M. Desjardins, ont eu lieu vendredi matin, le 15 janvier, à Saint-Adolphe. Y assistaient de nombreux parents et amis. Le service fut chanté par M. le curé Laurin, assisté de MM. les abbés Brunet et Lamy.

Les porteurs furent ses six petits-fils.

* * *

La famille Octave Leclaire, de Saint-Adolphe, remercie tous ceux qui ont bien voulu offrir leurs sympathies, soit par l'offrande de bouquets spirituels, soit en assistant aux funérailles.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Baptêmes

Marie-Yolande-Thérèse, née le 2 janvier, baptisée le 3, enfant de Fortunat Grégoire et d'Hélène Geousseau. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Saint-Vincent, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Carmel-Célina, née le 9 janvier, baptisée le 10, enfant d'Hermas Grégoire et d'Alphonsine Barnabé. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Granger, grand-oncle et tante de l'enfant.

LA BROQUERIE

Quelle bonne et ingénieuse idée ont eue les jeunes filles de La Broquerie d'organiser une partie de cartes le 4 janvier dernier. Tout d'abord, c'était pour une bonne oeuvre, chère entre toutes à notre dévoué curé: l'embellissement de notre église, l'achat de beaux et dispendieux autels. Puis, c'était aussi l'occasion d'une joyeuse réunion paroissiale.

Grâce aux habiles organisatrices que sont Mlles A. Fabas et J. Choiselet, cette soirée a été un succès: nombreuse assistance, recettes substantielles pour notre temps de crise économique, programme musical varié, prix appréciés, un bon lunch et beaucoup de gaieté.

Premier prix des dames offert par Mlle A. Boily, gagné par Mlle T. Emond.

Premier prix des hommes, offert par Mlle M.-L. Normandeau, gagné par M. A. Gagnon.

Prix de consolation des dames, offert par Mlle M.-R. Lord, gagné par Mlle E. Boisjoli.

Prix de consolation des hommes, offert par Mlle J. Choselet, gagné par M. G. Normandeau.

Rafle: sac de farine offert par M. A. Dufresne, gagné par M. Eloi Gagnon, de Saint-Boniface.

Service à thé offert par Mlle A. Fabas, gagné par Mlle M. Quail.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats des derniers concours donnés à l'école du village:

Grade XI: Helen Bell, Rhoda Saurette, Alfred Ramsay.

Grade X: Victorine Ganache, Eileen Shore, Albina Bonin.

Grade IX: Yves Moigat, Désirée Noël, Lucienne Allard.

Grade VIII: Laurence Bissonnette, Léon Tardif, Bella Valcourt.

Grade VII: Gérard Guyot, Priscilla Montsion, Emile Vermatte.

Grade IV: André Duhard, Edwin Tucker, Raymond Burns.

Grade III: Rose Lagassé, Lina Marion, Henriette Neault.

Grade II: Irène Montsion, Noëlli Tucker, Lucien Gadal.

Grade I: Adélard Montsion, Alice Love, M.-Louise Pélissier.

* * *

Les membres de la Commission scolaire ont repris la coutume de venir donner des concours d'épellation à l'école. MM. Charles Jacob et René Gallocher ont bien voulu se charger de ce surcroît de travail.

Les maîtresses de l'école, ainsi que les élèves, remercient de tout coeur MM. les Commissaires pour l'intérêt qu'ils ont toujours montré envers l'école. Nous prenons aussi plaisir à féliciter M. Emile Houde de l'honneur qui lui échut en étant élu président de la Commission scolaire. Sa longue expérience, son esprit d'initiative et son caractère bienveillant seront d'un grand secours à notre district scolaire qui, financièrement parlant, traverse une des périodes les plus critiques de son existence.

AU SACRE-COEUR

Visiteurs

S. E. Mgr A. Turquetil, O.M.I., évêque-élu du vicariat de la Baie d'Hudson; le R. P. Prisque Magnan, O.M.I., économe provincial; le R. P. Lesage, C.S.V., supérieur de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne; MM. les abbés M. Cournoyer, curé de Fort Garry, et J.-O. Lizotte, aumônier du Sanatorium de Saint-Boniface.

Départ

Le R. P. W. Vézina, O.M.I., curé, nous quittait jeudi dernier en vue d'aller se reposer, laissant l'espoir de nous revoir dans quelques mois. Nous lui souhaitons un parfait retour à la santé.

Alors, jusqu'à nouvel ordre, le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., a charge de la paroisse; puis d'autres Pères, et de la Maison du Sacré-Coeur et du Juniorat de la Sainte-Famille, en particulier le R. P. I. Desautels, O.M.I., lui prêteront main-forte.

Décès et funérailles de Mme Victor Guilbert

Une dévouée paroissienne vient de disparaitre: Mme Victor Guilbert. Il a plu à la divine volonté de nous l'enlever bien rapidement, dans d'imprévisibles circonstances, quelques heures seulement après avoir très heureusement présidé une assemblée des Dames de Sainte-Anne. Administrée à l'hôpital de la Miséricorde, elle mourait vendredi soir, 15 janvier, âgée de 51 ans.

Née le 18 novembre 1880, à Emerson, Manitoba, Corinne Germain fréquenta les institutions catholiques de Saint-Boniface et de Winnipeg durant ses âges scolaires; elle épousa M. Victor Guilbert: premier mariage en notre église du Sacré-Coeur par le R. P. Damase Dandurand, O.M.I. Mlle Irène vint égayer le foyer, et, il n'y a pas encore deux ans, les noces d'argent se célébraient.

Des funérailles, où la sympathie parut des plus universelles, eurent lieu lundi dernier, à 10 h. L'église du Sacré-Coeur s'est remplie; les Dames de Sainte-Anne y assistèrent en corps, plusieurs sociétés, religieuses et laïques, eurent leurs représentants, et nombre d'enfants se joignirent à la prière des plus âgés.

Le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., provincial, chanta le service, ayant pour diacre le R. P. I. Desautels, O.M.I., préfet du Juniorat de la Sainte-Famille, et pour sous-diacre le R. P. L. Porcheron, S.J., procureur du Collège Saint-Boniface.

Au choeur l'on remarqua Mgr A. Cherrier, P.A., V.G., Mgr W.-A. Jubinville, P.A., V.G., MM. les abbés M. Kessler, L. Primeau, M. Cournoyer, D. Lamy, et deux Pères de la Maison du Sacré-Coeur. La chorale du Sacré-Coeur, sous la direction de M. J.-A. Hébert, a donné pleine mesure.

Sous la direction de M. J.A. Desjardins, et suivie d'un long cortège, la défunte fut conduite au cimetière Ste-Marie. Les porteurs furent MM. O. Paquin, E. Chaput, J.-H.-N. Léveillé, J.-A. Rhéaume, Dr E. Jarjour et H. Bland. Le R. P. Beaupré, O.M.I., récita les dernières prières à la fosse: allez au repos éternel!

A l'époux de cette très dévouée paroissienne, à Mlle la présidente des Enfants de Marie, aux frères de la défunte, à tous ceux et celles qui sont apparentés, adressons l'expression bien vive de nos sympathies les plus sincères.

Décès de M. Auguste Germain

Un vieux pionnier nous quitte dans la personne de M. Auguste Germain, bien connu dans les milieux français de Winnipeg.

Né à Sainte-Hermine (Vendée), le 27 août 1852, il fut compagnon de classe de Clemenceau. En 1896, il quitta la France pour Prince-Albert, Sask. Trois ans plus tard il s'établit définitivement à Winnipeg, où il fonda bientôt une des plus importantes boulangeries de l'Ouest et introduisit le "pain français". En 1917, M. Germain se retira de ce commerce et vécut depuis ce temps au Bloc Germain qu'il bâtit en 1905 et s'occupa de ses intérêts miniers et fonciers.

Après une maladie qui durait depuis plusieurs mois, il mourait le lundi 18 janvier, laissant pour le pleurer, sa veuve, Mme Octavie Germain, une fille, Laetitia, deux garçons, Edmond et Octave, tous deux hôteliers et marchands à Manigotagan, Manitoba. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 h. 15, dans l'église du Sacré-Coeur.

Notre population française perd dans la personne de M. Germain un homme d'affaires très actif, un catholique fervent, en un mot un citoyen qui n'a cessé de mener une vie tout à fait exemplaire.

Nos sincères sympathies à la famille.

Parties de cartes

Dès le premier mois de l'année, les bonnes volontés s'unissent pour mettre en marche nos meilleures organisations. Dimanche dernier, les familles Laflèche ouvraient avec succès la série des parties de cartes. Ce moyen de trouver des fonds pour le soutien de notre école s'impose; mais qui commencera à s'en servir? La première partie de cartes a ses exigences particulières: honneur et mérite à ceux qui se sacrifient pour l'ouverture.

Ouvrons donc la première page sur ce sujet. Merci d'abord aux familles Laflèche, merci aux donateurs, merci aux artistes.

La liste des prix. Au bridge: Mme J.-H.-N. Léveillé et Mlle P. Sala, MM. J.-H.-N. Léveillé et B. Léveillé sont dans les honneurs. Au whist: Mme R. Métail, M. J. Leboeuf, Mme L. Millette, M. W. Scharp, Mlles R. Chaput et A. Clément, et M. Dukerog reçoivent de beaux prix. Prix d'entrée: Mlle E. Germain et M. H. Bédard.

Programme musical. Mlle Gisèle Laflèche joue du piano à 7 ans; Mlle Yvette McKenzie déclame à 6 ans. Les autres artistes, assez âgés pour improviser une comédie, ont remporté d'heureux succès. Désirons encore de telles soirées de famille.

N'oublions pas! Le 24 au soir, ce sont les jeunes gens qui donneront la deuxième partie de cartes. Il y aura aussi une comédie au programme.

Et le 31 janvier, tel que résolu à l'assemblée des Dames de Sainte-Anne, il y aura une imposante partie de cartes.

Partie pour le ciel

Thérèse, âgée de six mois, enfant de la famille Alexandre Latourelle, est décédée le 15 janvier et a été inhumée à Saint-Boniface, le lendemain.

• • •

La chorale reprendra ses répétitions dimanche prochain après la grand'messe.

Soirée-causerie de l'Alliance Française vendredi

L'Alliance Française du Manitoba, reprenant la série de ses soirées interrompues pendant le temps des fêtes, donnera une réunion vendredi prochain, à 8 h., salle C, à l'Université. Le conférencier sera M. V.-C. Leathers, professeur au Wesley College, qui parlera sur "Villon en Angleterre au XIXe siècle". Il y aura, selon l'usage, un joli programme musical. L'entrée est gratuite et tous sont les bienvenus.

M. Antonio Labelle, de Montréal, gérant au Canada pour la Cie Générale Transatlantique, est actuellement en visite d'affaires au bureau de cette compagnie à Winnipeg.